

UNIVERZITA KARLOVA V PRAZE

Filozofická fakulta

Ústav románských studií

BAKALÁŘSKÁ PRÁCE

Zuzana Kollarčíková

Les formes des questions en français parlé

Formy otázek v mluvené francouzštině

Forms of questions in spoken French

Remerciements

J'aimerais exprimer mes remerciements à la directrice de mon mémoire de licence, PhDr. Olga Nádvořníková, PhD., pour ses précieux conseils et sa grande disponibilité au cours de la rédaction de mon travail. Je tiens à remercier également mademoiselle Nina Honnay pour le temps qu'elle a mis à lire et à corriger le texte.

Prohlášení:

Prohlašuji, že jsem bakalářskou práci vypracovala samostatně, že jsem řádně citovala všechny použité prameny a literaturu a že práce nebyla využita v rámci jiného vysokoškolského studia či k získání jiného nebo stejného titulu.

V dne

Podpis

Abstrakt

Bakalářská práce s názvem *Formy otázek v mluvené francouzštině* se zabývá tvořením otázek ve francouzštině a zaměřuje se na tendence rodilých mluvčích ve výběru jednotlivých tázacích forem v různých komunikačních situacích.

Teoretická část práce je věnována základnímu rozdělení otázek a popisu jednotlivých tázacích forem. Bere v úvahu zejména mluvenou francouzštinu. V této části jsou také uvedeny výsledky výzkumu provedených lingvisty a vědci, kteří se zabývali tématem tvoření otázek ve francouzštině.

Praktická část práce se věnuje detailnímu popisu průběhu výzkumu provedeného ve Francii sledováním rodilých mluvčích v autentických situacích. Následně jsou získaná data analyzována ze syntakticko-pragmatického hlediska. Výsledky výzkumu jsou porovnávány s výzkumy již známými, uvedenými v teoretické části práce. Ve výzkumu jsou brány v potaz i sociolingvistické faktory a jednotlivé komunikační situace.

Klíčová slova

tvoření otázek, mluvená francouzština, topikalizace, SVQ, sociolingvistické faktory

Abstract

The bachelor thesis *Forms of questions in spoken French* deals with the ways of asking questions in French language as well as the tendencies of native speakers in their choice of a particular question form in various situations of communication.

The aim of the first part of the work is to present basic division of question forms and to describe particular question forms in French language. It is focused especially on spoken French. This part also proposes the results of the researches carried out by linguists and researchers who have studied the subject of question formation in French language.

The empirical part of this work focuses on a detailed description of the research which was carried out by observing native speakers in authentic situations in France. The question forms collected during the research are analysed from a syntactico-pragmatic point of view. The results of the research are also compared with those already known, and which are described in the first part of the work. The sociolinguistic factors as well as the situations of communication are taken into account during the analysis of the data.

Key words

question formation, spoken French, topicalization, SVQ, sociolinguistic factors

Table des matières

Avant-propos	10
1. L'interrogation	11
1.1. Les généralités.....	11
1.2. La diversité des formes interrogatives	11
1.3. La modalité	12
1.3.1. La phrase interrogative à modalité interrogative.....	12
1.3.2. La phrase interrogative à modalité injonctive	12
1.3.3. La phrase interrogative à modalité déclarative	13
1.4. Les types de formes interrogatives.....	13
1.5. Interrogation directe.....	14
1.5.1. Interrogation totale.....	14
1.5.2. Interrogation partielle.....	14
1.6. Interrogation indirecte.....	15
1.7. La langue parlée dans l'interrogation.....	15
1.8. La thématization dans l'interrogation.....	17
1.8.1. La dislocation du thème à gauche	17
1.8.2. La dislocation du thème à droite	18
2. Les formes de l'interrogation totale.....	19
2.1. L'inversion	19
2.1.1. L'inversion simple	19
2.1.2. L'inversion complexe	20
2.2. La particule <i>est-ce que</i>	21
2.3. Question intonative	22
3. Les formes de l'interrogation partielle.....	24
3.1. Les mots interrogatifs.....	24
3.1.1. Le déterminant interrogatif	24
3.1.2. Les pronoms interrogatifs	24
3.1.3. Les adverbes interrogatifs	25
3.2. Les spécificités de langue parlée dans le cas de l'interrogation partielle.....	25
3.2.1. La construction clivée dans les phrases interrogatives.....	25

3.2.2.	La question <i>in situ</i>	26
3.2.2.1.	Les hypothèses pragmatiques de la forme <i>in situ</i>	26
3.2.2.2.	Les hypothèses sociologiques de la forme <i>in situ</i>	27
3.3.	Les schémas de l'interrogation totale dans l'interrogation partielle	28
3.3.1.	Le morphème interrogatif et l'intonation	28
3.3.2.	Le morphème interrogatif et l'inversion	29
3.3.3.	Le morphème interrogatif et la particule <i>est-ce que</i>	31
4.	Combinatoire des moyens d'expression de l'interrogation	33
4.1.	Les courbes intonatives dans les phrases interrogatives	33
4.1.1.	La phrase interrogative en forme assertive	33
4.1.2.	La phrase interrogative formée par l'inversion	34
4.1.3.	La phrase interrogative avec <i>est-ce que</i>	34
4.1.4.	La phrase interrogative formée par l'ajout d'un mot interrogatif	35
4.2.	L'intonation dans notre corpus	35
5.	Préliminaires à l'empirique	36
6.	Corpus	37
6.1.	Les résultats généraux	39
6.2.	Les formes marginales	40
6.3.	Un cas spécifique	43
7.	Analyse syntaxico-pragmatique des formes interrogatives	44
7.1.	La forme interrogative SV intonation (question intonative)	47
7.1.1.	La disjonction elliptique dans les questions intonatives	48
7.1.2.	La dislocation du thème dans les questions intonatives	49
7.1.3.	La construction clivée dans les questions intonatives	50
7.2.	La forme interrogative <i>SVQ</i>	51
7.3.	La forme interrogative <i>est-ce que</i>	53
7.3.1.	Questions totales	53
7.3.2.	Questions partielles	56
7.4.	La forme interrogative <i>c'est Q que pro V</i>	59
7.5.	La forme interrogative <i>Q pro V</i>	60
7.6.	L'intonation dans notre corpus	62

7.6.1.	L'intonation dans les questions totales	62
7.6.2.	L'intonation dans les questions partielles	63
8.	Conclusion.....	65
9.	Résumé	69
9.1.	Résumé en tchèque.....	72
	Liste des tableaux.....	75
	Bibliographie	76
	Annexes	78

Abréviations

<i>SVQ</i>	Forme de question avec l'ordre des mots <i>sujet, verbe</i> et <i>mot interrogatif</i>
<i>C'est Q que pro V</i>	Forme de question avec l'ordre des mots - le présentatif <i>c'est, mot interrogatif, que, pronom</i> et <i>verbe</i>
<i>Q pro V</i>	Forme de question avec <i>le mot interrogatif, le pronom</i> et <i>le verbe</i>
<i>ESK</i>	Forme de question avec la particule <i>est-ce que</i>
<i>PACA</i>	Région de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Symboles

↗ Intonation montante

↘ Intonation descendante

Avant-propos

Notre travail, comme l'indique son titre, s'intéressera au système de l'interrogation en français, et plus particulièrement en français parlé. Nous avons pu constater, comme de nombreux chercheurs qui se sont penchés sur ce vaste sujet, que le système interrogatif de la langue française est remarquablement idiosyncrasique par rapport aux systèmes interrogatifs de beaucoup d'autres langues européennes. En témoigne un nombre considérable de linguistes des pays anglophones qui se sont intéressés à la diversité des formes de l'interrogation en français.

Ce mémoire sera divisée en deux parties – la partie théorique et la partie empirique. La partie théorique présentera l'interrogation dans sa diversité syntaxique et pragmatique. La partie empirique sera consacrée à l'analyse des données collectionnées au cours de notre recherche.

Dans la partie théorique de notre travail, nous allons définir l'interrogation et les procédés de mise en relief dans les questions. Par la suite, nous diviserons les questions selon leur portée en *questions totales* et *questions partielles*. Ensuite, nous ferons une description des formes interrogatives particulières. Le chapitre 4 observera l'intonation dans les phrases interrogatives.

La partie empirique de notre travail proposera les résultats de notre recherche. Nous allons décrire le déroulement de la recherche, ainsi que les contraintes et les limites présentes pendant la collecte des questions. Les formes marginales seront également relevées. Ensuite, nous observerons les différentes formes syntaxiques dans les questions partielles et les questions totales. Nous nous rapporterons aussi à une division qui va dépendre de l'acte communicatif que les questions particulières représentent. Nous ferons ici la division selon la modalité des phrases interrogatives. Les situations d'énonciation seront également prises en compte ainsi que le statut des locuteurs au sein de l'établissement de tourisme dans la région *Provence-Alpes-Côte d'Azur* où notre recherche a été effectuée.

Nous allons surtout essayer de discriminer quels facteurs influencent le choix des formes interrogatives particulières. Nous nous intéresserons notamment aux formes qui sont le plus utilisées en français parlé.

1. L'interrogation

Dans la première partie de notre travail, nous allons essayer de tracer les éléments théoriques afin de pouvoir procéder à l'analyse de nos données. Nous allons d'abord présenter les différentes formes de modalité dans l'interrogation. Cette division se fera dans les sections 1.3.1, 1.3.2 et 1.3.3. Ensuite nous ferons une division syntaxique de l'interrogation. Dans les chapitres 2 et 3, nous présenterons en détails les différentes formes de l'interrogation dans les questions totales et partielles. Le dernier chapitre de partie théorique sera consacré à un court combinatoire des moyens d'expression d'interrogation, notamment à la pertinence de l'intonation dans les phrases interrogatives.

1.1. Les généralités

La langue française fait distinction entre plusieurs types de phrases. *Grammaire méthodique du français* (Riegel, Pellat et Riuol 2014 : 661) analyse les types de phrase par deux approches différentes. Premièrement, l'approche énonciative fait la distinction entre les types d'actes de langage. A chaque acte de langage est associé une structure de phrase. La distinction est ainsi faite entre trois types de phrases fondamentaux : *assertif, interrogatif et impératif*.

La deuxième approche de l'analyse des types de phrases est l'approche syntaxique qui caractérise les types de phrases du point de vue morphologique et syntaxique. L'approche syntaxique hiérarchise les types de phrases en deux niveaux. Premièrement, il s'agit des types obligatoires qui sont associés à l'un des actes de langage. Ces types nécessitent la structure syntaxique et morphologique spécifiques et demandent une intonation particulière. Il s'agit du type *déclaratif, interrogatif, impératif et exclamatif*. Les types obligatoires sont en rapport complémentaire et ils ne peuvent pas se combiner l'un avec l'autre. Deuxièmement, les types facultatifs, peuvent être définis comme une réorganisation des types obligatoires. Ils demandent une structure syntaxique et morphologique spécifiques mais une intonation particulière n'est pas requise. Quatre types facultatifs des phrases peuvent être distingués, à savoir *négatif, passif, emphatique, et impersonnel*. Les types facultatifs peuvent se combiner entre eux (ibid.).

1.2. La diversité des formes interrogatives

L'expression de l'interrogation est un sujet très complexe. Il existe de nombreuses structures pour former une question dans la langue française. Etant donné que ce travail est centré sur la langue parlée, nous nous intéresserons surtout aux structures typiques pour le code oral. Nous

allons également traiter les formes, employées majoritairement, voire exclusivement, dans la langue parlée, que ce soit dans le français familier ou populaire. Il nous paraît de ce fait nécessaire de présenter brièvement la notion de *langue parlée* ainsi que la notion des niveaux de langue. Nous ferons un éclairage sur cette problématique dans la section 1.7 de notre travail.

1.3. La modalité

Grammaire méthodique du français constate que la notion de modalité est étroitement liée avec les différents types de phrases. La modalité exprime quel rapport le locuteur prend vis-à-vis de son énoncé ou de son interlocuteur. Par la modalité, il exprime son attitude au moment de l'énoncé. Il peut s'agir de la volonté de déclarer un fait (*modalité déclarative*), d'exprimer un ordre (*modalité injonctive*) ou d'une demande d'information adressée à l'interlocuteur (*modalité interrogative*) (Riegel, Pellat et Rioul 2014 : 660). Nous allons observer dans les sections 1.3.1, 1.3.2 et 1.3.3, qu'un type de phrase peut correspondre à plusieurs modalités différentes.

1.3.1. La phrase interrogative à modalité interrogative

Essentiellement, la phrase interrogative est associée avec l'acte de questionner. La modalité est alors interrogative, le locuteur s'attend à une réponse explicite de la part de son interlocuteur :

(1) *Tu viens ?* (Le Goffic 1993 : 99)

1.3.2. La phrase interrogative à modalité injonctive

Une phrase interrogative peut assumer également le rôle d'une phrase injonctive, comme le constate dans la description de l'interrogation *Grammaire méthodique du français* (Riegel, Pellat et Rioul 2014 : 682). Elle précise qu'il ne s'agit pas pour le locuteur de recevoir une réponse de la part de son interlocuteur. Leur rapport devient plus contraignant car la volonté subjective du locuteur est de se faire obéir, de formuler un ordre que son interlocuteur est censé accomplir. Dans l'exemple :

(2) *Pourriez-vous m'aider ?* (Weinrich 1989 : 535),

le locuteur s'attend à ce qu'une action soit accomplie par l'interlocuteur. Ce type de modalité dans les phrases interrogatives peut également servir comme une demande du locuteur envers son interlocuteur, comme le constate *Grammaire méthodique du français* par l'exemple suivant :

(3) *As-tu une cigarette?* (Riegel, Pellat et Rioul 2014 : 682).

Dans ce cas, nous pouvons distinctement affirmer qu' une réponse *oui* sans une action explicite, pourrait assez facilement être interprétée comme une plaisanterie envers le locuteur (ibid.).

1.3.3. La phrase interrogative à modalité déclarative

Le troisième type de modalité qui peut être discriminé dans une phrase interrogative est la volonté de déclarer, la modalité déclarative. *Grammaire méthodique du français* (ibid.) définit ce type de question comme une *question rhétorique*, décrite par la rhétorique comme une *assertion renforcée*. Une question rhétorique implique la négation quand elle est affirmative et l'affirmation quand elle est négative. Weinrich (1989 : 558-9) souligne que la réponse à une question est en effet inutile soit parce que celui qui questionne veut répondre lui-même soit parce que la réponse, allant de soi, est connue par l'interlocuteur.

Bien qu'une question rhétorique n'ait *a priori* pas besoin de réponse, Weinrich (ibid) remarque que ce type de question produit un effet sur le locuteur, qui est par elle ramené dans le dialogue. Il rajoute que par une question rhétorique, le locuteur peut aussi s'assurer de l'approbation de l'interlocuteur sur un passage de son discours.

1.4. Les types de formes interrogatives

La phrase interrogative sert essentiellement à une demande d'information dans la langue parlée ou écrite. Syntaxiquement parlant, nous pouvons discriminer l'interrogation directe et l'interrogation indirecte selon leur forme phrastique. L'interrogation directe peut ensuite être subdivisée en deux catégories : l'interrogation *totale* (ou *globale*) et *partielle* (Riegel, Pellat et Rioul 2014 : 669). Nous aborderons la question de différence entre ces deux types d'interrogation dans les section 1.5 et 1.6.

Nous tenant à la définition sommaire de la phrase interrogative, nous pouvons constater qu'à l'écrit, l'interrogative est délimitée essentiellement par une lettre majuscule et par un point d'interrogation (op. cit. : 155-6). Dans la langue orale, une phrase interrogative est reconnue par le changement de la courbe intonative qui varie selon la forme de question, mais aussi bien d'autres facteurs (op cit. : 669). Les types des courbes intonatives dans les phrases interrogatives seront brièvement traités dans le chapitre 4. Nous allons, dans la section suivante, aborder une division de l'interrogation directe en interrogation *totale* et *partielle*. Ensuite, comme nous l'avons déjà évoqué, nous allons décrire l'interrogation indirecte, dans la section 1.6.

1.5. Interrogation directe

Interrogation directe est l'interrogation qui prend la forme d'une phrase indépendante (Coveney 2011 : 113), à l'écrit démarquée par un point d'interrogation et à l'oral par une intonation interrogative (Riegel, Pellat et Rioul 2014 : 670).

1.5.1. Interrogation totale

Comme étant définie selon *Grammaire méthodique du français* (op. cit. : 669), l'interrogation *totale* est le type d'interrogation qui porte sur l'ensemble du contenu de la question posée. Une question *totale* demande une réponse *oui* ou *non* pour exprimer soit l'affirmation soit la négation de l'interlocuteur.

(4) *Paul vient aussi?* (Le Goffic 1993 : 99)

Hormis cette désignation nous trouvons, dans le cas de Weinrich (1989 : 528), les questions totales désignées comme les questions assertives. Il les appelle également « *"questions appelant une décision" ou "questions oui ou non"* » (ibid.).

Les moyens d'expression de l'interrogation totale seront décrits dans le chapitre 2 de notre travail.

1.5.2. Interrogation partielle

Définie selon *Grammaire méthodique du français* (Riegel Pellat et Rioul 2014 : 669), l'interrogation partielle appelle à une réponse complexe. En ce qui concerne la portée d'une question partielle, elle porte sur une seule partie de la question et non pas sur son intégralité. Il peut s'agir de la portée sur l'identité du sujet :

(5) *Qui a utilisé ma voiture ?* (ibid.)

ou sur la localisation temporelle du reste de la phrase (ibid.) :

(6) *A quelle heure arriveront les premiers ?* (Le Goffic 1993 : 96).

Comme nous l'avons évoqué dans l'introduction de ce chapitre, les différents moyens de l'expression de l'interrogation partielle seront présentés dans le chapitre 3.

1.6. Interrogation indirecte

Un autre type d'interrogation, qui diffère de l'interrogation directe est la phrase interrogative indirecte. Cette dernière sert à une demande d'information, comme l'interrogation directe. Néanmoins, elle n'a ni la même forme ni une intonation interrogative. *La Grammaire d'aujourd'hui* (Arrivé, Gadet et Galmiche 1983 : 354) définit la phrase interrogative indirecte comme une phrase où la demande d'information est intégrée dans la phrase principale avec les verbes qui suggèrent l'acte d'interroger. Elle rajoute que la phrase interrogative devient dans ce cas subordonnée et elle perd les marques interrogatives, telles que l'intonation montante, la ponctuation spécifique (le point d'interrogation) ou l'ajout des mots interrogatifs (ibid.). La phrase interrogative indirecte est donc une phrase qui contient une proposition interrogative indirecte. Comme le précise *Le Bon Usage*, cette phrase peut être exprimée par une phrase *déclarative, injonctive ou interrogative* (Grevisse, Goosse 2007 : 484). Dans le cas de l'exemple (9), où la phrase interrogative indirecte est exprimé par une phrase interrogative, le point d'interrogation est employé pour marquer l'interrogation liée avec la proposition principale :

(7) *Je vous demande si vous nous accompagnez.*

(8) *Dites-moi si vous nous accompagnez.*

(9) ***Vous ai-je demandé** si vous nous accompagnez ?*

Aux exemples (7), (8) et (9) correspond la forme de l'interrogation directe *Est-ce que vous nous accompagnez ?* (ibid.).

1.7. La langue parlée dans l'interrogation

Avant de procéder à une description détaillée des formes interrogatives en français, il nous paraît important d'éclairer une notion relative au sujet traité dans ce travail, à savoir la langue parlée. *Le Dictionnaire de linguistique* définit la langue parlée comme :

« ...la forme de la langue utilisée dans la conversation quotidienne, dans la communication orale, par opposition à la langue écrite » (Dubois et al. 2012 : 345).

Il parle également de la possibilité de décrire la langue parlée comme le code oral et la langue écrite comme le code écrit. *Le Dictionnaire de linguistique* (ibid.) précise également que la distinction principale entre les deux codes est avant tout la présence de la norme. En effet, le code écrit est selon lui jugé avec plus de rigueur à cause de la présence d'une norme prescrite tandis

que le code oral ne suit pas toutes les prescriptions de la norme et ainsi n'est pas regardé aussi sévèrement que le code écrit.

Une autre notion importante à mentionner est la notion des *niveaux de langue*. Si nous voulons observer l'interrogation en français parlé dans notre mémoire de licence, nous n'ignorons pas le fait que la langue parlée est une notion très complexe. C'est la raison pour laquelle nous tâcherons de l'éclairer en évoquant les différents niveaux de langue. Gadet (2007 : 139) fait la distinction entre quatre niveaux de langue à savoir *soutenu*, *standard (courant, commun)*, *familier (relâché)* et *populaire*. Les niveaux de langue sont, comme le remarque *Le dictionnaire de linguistique* :

« ... liés à la différenciation sociale en classes ou en groupes de divers types : ce sont des registres sociolinguistiques d'une même langue ». (Dubois et al. 2012 : 324).

Lorsque *Le Dictionnaire de linguistique* (ibid.) définit les niveaux de langue, il fait la distinction entre la *langue soutenue* et la *langue courante* ou *commune*. La *langue soutenue* est associée avec une couche sociale plus prestigieuse tandis que la *langue courante* sera employée plus par les couches sociales moins prestigieuses. Mauger (1968) constate que lorsque le locuteur s'exprime en *langue courante*, cela lui permet dans une conversation de « concilier le naturel et la bonne tenue » (VI).

En comparant les définitions et les découpages de la langue française en niveaux, nous pouvons constater que les frontières entre les différents niveaux de langue sont en effet assez floues. En ce qui concerne les niveaux de langue dans notre corpus de langue parlée, nous pouvons, après avoir effectué la recherche, dire qu'il s'agit d'un niveau de langue courant, qui peut glisser parfois dans le niveau familial. Nous proposerons plus de détails sur cette convergence des niveaux de langue dans la partie empirique de notre travail.

Or, il nous paraît important de ne pas restreindre l'analyse de notre corpus selon les registres de langue définis ci-dessus mais de considérer aussi la situation de communication et également deux principaux facteurs qui sont susceptibles d'influencer les registres de langue concrets ainsi que le choix des formes interrogatives des locuteurs. Il s'agira des facteurs pragmatiques et sociolinguistiques.

Dans la section suivante, nous allons présenter la notion de *thématisation* et son rapport avec la langue parlée et l'interrogation.

1.8. La thématization dans l'interrogation

Afin de pouvoir dresser les préliminaires à notre analyse, nous nous voyons dans l'obligation de résumer brièvement le terme de thématization et présenter un des procédés de thématization qu'est la dislocation du thème. *Grammaire de la phrase française* (Le Goffic 1993 : 378) définit la thématization comme un procédé où un segment de l'énoncé est placé en tête de la phrase ou à sa fin. Ce segment, qui est détaché du reste de l'énoncé, devient le thème de ce dernier. Il est repris dans la phrase par un pronom et il est par conséquent exprimé deux fois. Or, bien qu'il puisse paraître comme un segment secondaire, *Grammaire de la phrase française* (ibid.) précise que ce segment est un actant important autour duquel va se constituer l'énoncé. Elle rajoute que ce procédé est naturel, surtout dans les conversations spontanées. Comme évoque Loucká (2005 : 107-110), la dislocation du thème permet au locuteur d'attirer l'attention de son interlocuteur sur une partie de son énoncé ou sur son intégralité. Le thème de l'énoncé peut être disloqué à droite ou à gauche, selon l'intention du locuteur.

La dislocation du thème peut se combiner avec les phrases interrogatives. Au lieu de constituer une nouvelle division des phrases interrogatives à dislocation, Coveney (2011 : 117) propose d'analyser ces structures en termes de division propre aux structures interrogatives. Les deux procédés de dislocation, d'emblée propres au code oral, seront expliqués dans les sections suivantes.

1.8.1. La dislocation du thème à gauche

La dislocation du thème à gauche permet au locuteur d'antéposer le thème de son énoncé à gauche (Loucká 2005 : 108). Le thème, placé en début de la phrase,

« est séparé de la structure phrastique par une virgule dans le code écrit / par une pause dans le code oral » (ibid).

(10) *Pierre, il vient ?* (Gadet 1989 : 137).

Le procédé de dislocation à gauche donne au locuteur la possibilité d'introduire le thème de sa question avant de la poser. Selon Loucká (2005 : 108), le locuteur peut employer cette structure s'il veut parler d'autre chose à son interlocuteur :

- (11) - *Nous sommes revenus hier. D'abord, nous avons dû faire des achats, parce qu'il n'y avait rien à manger.*
+ **Et Pierre_i**, vous ne l_i'avez pas encore vu ? (ibid.)

Loucká constate également que l'emploi de dislocation à gauche est propre à la langue parlée (op. cit. : 109). En ce qui concerne *Grammaire de la phrase française* (Le Goffic 1993 : 378), elle décrit un élément de la phrase disloqué à gauche comme un élément étant *en prolepse*. Elle précise que le thème, explicitement présenté, est ainsi « *mis en relief* » ou « *en valeur* » (op.cit. : 380).

1.8.2. La dislocation du thème à droite

Comme le présente Loucká (2005 : 110), le procédé de dislocation du thème à droite consiste à postposer le thème en position finale de la phrase. Contrairement à la dislocation à gauche, le locuteur présente à son interlocuteur le contenu de sa question et seulement après présente le thème (qui avait été cependant déjà mentionné dans sa proposition). *Grammaire de la phrase française* (Le Goffic 1993 : 383) constate que la dislocation à droite peut exprimer la volonté du locuteur à rappeler à son interlocuteur une information déjà connue. Elle remarque également, que le terme disloqué à gauche n'influence pas la syntaxe et l'intonation de la phrase à laquelle ce terme est postposé :

- (12) *Il vient, Pierre ?* (Gadet 1989 : 137).

En guise de conclusion de sujet de thématisation, nous pouvons évoquer, comme le fait Loucká 2005, que les procédés de dislocation (à droite et à gauche) ont en commun « *la mise en relief des deux parties de l'énoncé par la dislocation du thème* » (111).

Les deux procédés de dislocation du thème ainsi que leurs combinatoires avec les différentes formes des phrases interrogatives nous intéresseront dans la partie empirique de notre travail.

2. Les formes de l'interrogation totale

Dans ce chapitre, nous nous intéresserons à l'interrogation totale, présentée brièvement dans la section 1.5.1 de notre travail. L'interrogation totale peut être exprimée par les marquages syntaxiques : l'inversion ou l'ajout de la particule *est-ce que* et par la prosodie (les *questions intonatives*). Dans les sections 2.1, 2.2 et 2.3, nous allons présenter les trois structures des phrases interrogatives totales et les combinaisons des moyens de l'expression de l'interrogation totale.

2.1. L'inversion

Lorsque nous parlons de l'inversion, nous évoquons un phénomène linguistique qui consiste à substituer l'ordre d'une phrase à un autre ordre (Dubois et al. 2012 : 257). Comme remarque *Grammaire méthodique du français*, ce phénomène est étroitement lié aux formes d'interrogation. Or, la phrase interrogative formée par l'inversion est presque entièrement réservée à l'écrit, surtout à la langue littéraire. Il s'agit d'une structure interrogative stylistiquement très soignée et son emploi dans la langue parlée est typique pour un registre très soutenu. Le principe de l'inversion repose dans le renversement de l'ordre canonique de la phrase, *sujet-verbe*. Selon la nature du sujet, nous pouvons faire une distinction entre l'inversion simple (*nominale* ou *pronominale*) et l'inversion complexe (Riegel, Pellat et Rioul 2004: 671-2).

2.1.1. L'inversion simple

L'inversion simple peut être *nominale* ou *pronominale*. Dans le cas de l'inversion nominale, comme évoque *La Grammaire d'aujourd'hui*, un groupe nominal est mis à la fin de la phrase, cette inversion est également dite *stylistique* (Arrivé, Gadet et Galmiche 1986 : 351) :

(13) *Quand viendra ton père ?* (op. cit. : 352)

Comme précise *La Grammaire d'aujourd'hui* (op.cit. : 349), dans l'inversion simple dite pronominale, le sujet, exprimé par un pronom personnel atone, suit directement le verbe. Ces deux éléments sont liés par un trait d'union :

(14) *Pleut-il ?* (Grevisse, Goosse 2007 : 492)

La Grammaire d'aujourd'hui remarque également que l'inversion pronominale peut entraîner quelques changements au niveau phonétique. Premièrement, pour éviter le hiatus et

maintenir la continuité de la parole, un *t* peut être ajouté entre le verbe et le pronom, lorsque ce dernier commence par une voyelle (Arrivé, Gadet et Galmiche 1986 : 349) :

(15) *Aimera-t-il ?* (Riegel, Pellat et Rioul 2014 : 671)

Deuxièmement, la prononciation peut être modifiée lorsque l'inversion simple s'applique à la première personne du singulier des verbes qui finissent par *-er*. Lorsque cette forme du verbe à la première personne au singulier et le pronom personnel *je* subissent l'inversion simple, le *e* final du verbe est prononcé comme [e] (Arrivé, Gadet et Galmiche 1893 : 349).

(16) *parlé-je?*

Cependant, cette forme est très peu usitée et son emploi n'est pas recommandé, à quelques exceptions près. Selon *La Grammaire d'aujourd'hui* (ibid), il s'agit des formes *suis-je ?*, *ai-je ?*, *que vois-je ?*, *dois-je ?*, *puis-je ?* au présent, des formes *irai-je ?*, *saurai-je ?* au futur, et de la forme au conditionnel : *pourrais-je parler à Pierre ?*. *Le Bon Usage* cite la forme de l'inversion à la première personne comme l'une des formes qui ne sont pas admises par l'usage (Grevisse, Goosse 2007 : 492).

2.1.2. L'inversion complexe

Comme le décrit *La Grammaire d'aujourd'hui*, dans le cas de l'inversion complexe, un nom ou un pronom (les pronoms atones étant exclus), assument la fonction du sujet. Dans ce type d'inversion, le sujet de la phrase n'est pas déplacé et il reste antéposé au verbe. Or, un pronom atone postposé au verbe reprend le sujet pour former l'inversion. Ce pronom sert avant tout comme indicateur de la personne et ne peut pas être considéré comme un élément autonome (Arrivé, Gadet et Galmiche 1983 : 349).

(17) *Bernard vient-il ?* (Gadet 1989 :136)

L'inversion du sujet et du verbe n'est pas limitée uniquement aux phrases interrogatives.¹

¹Elle peut également être employée dans des énoncés non-interrogatifs. Dans le style soutenu, certaines conjonctions de coordination telles que *aussi*, *ainsi*, *à peine*, *peut-être*, *sans doute*, *du moins*, etc., demandent une inversion du sujet et du verbe quand placées en position initiale : *Sans doute l'a-t-elle vu*.

2.2. La particule *est-ce que*

L'interrogation par la particule *est-ce que* est selon *La Grammaire d'aujourd'hui* une idiosyncrasie de la langue française. Cette forme interrogative ne modifie pas l'ordre des mots de la phrase assertive et elle est par conséquent plutôt facile à appliquer (Arrivé, Gadet et Galmiche 1986 : 350).

La particule *est-ce que* peut être désignée de façons bien diversifiées, comme en témoignent ses différentes appellations dans les grammaires françaises. Nous pouvons trouver la particule *est-ce que* sous la désignation de *groupe* (Arrivé, Gadet et Galmiche 1986 : 350) , du *tour interrogatif* (Le Goffic 1993 : 101) mais aussi de *l'introducteur* (Grevisse, Goosse 2007 : 498). *Grammaire méthodique du français* (Riegel, Pellat et Rioul 2014 : 672) définit la particule *est-ce que* comme la forme interrogative du tour *c'est que* et constate que son emploi est assez fréquent en français moderne aussi bien dans le code oral que dans le code écrit. *Le Bon Usage* (Grevisse, Goosse 2007 : 498) note aussi que cette construction, bien que très fréquente dans la langue parlée, est concurrencée par l'interrogation formée uniquement par l'intonation. L'un des objectifs de notre partie empirique sera d'observer à quel point nos occurrences correspondent avec ces constatations. Nous allons tâcher de faire une comparaison de toutes les formes interrogatives présentes dans notre corpus.

Nous pouvons rajouter également que la particule *est-ce que* est réservée uniquement à former des questions et elle est donc d'emblée signe de l'interrogation. Il s'agit d'un instrument d'interrogation qui est par *Grammaire de la phrase française* aussi désigné comme le *morphème /esk/* (Le Goffic 1993 : 102). *Grammaire textuelle du français* (Weinrich 1989 : 533) adopte la même appellation.

Dans une analyse de corpus constitué d'une série de conversations téléphoniques, Gadet (1989 :144) fait plusieurs remarques sur le choix des formes interrogatives. En ce qui concerne l'occurrence de la particule *est-ce que* dans les questions totales, Gadet en relève 16 d'un ensemble de 154 questions totales. Comparées aux questions totales formées par intonation², celles à particule *est-ce que* sont en ce qui concerne son corpus corollairement moins présentes dans l'usage courant. Les comparaisons de cette nature seront également l'objet de notre analyse.

² Gadet (1989) trouve 136 occurrences des questions intonatives d'un ensemble représenté par 154 questions totales

2.3. Question intonative

Grammaire méthodique du français remarque que la phrase interrogative qui est marquée par la seule intonation est une forme facile à appliquer, car elle garde l'ordre des mots d'une phrase déclarative. Elle se distingue d'une phrase déclarative par une intonation non conclusive. Elle est de ce fait fréquente à l'oral (Riegel, Pellat et Rioul 2004 : 670). Ce type de question est désigné comme *la question intonative* par Weinrich (1989 : 529). Il lui attribue un synonyme, à savoir *la question assertive anaphorique*³. Il constate plus loin que du point de vue grammatical, deux courbes intonatives peuvent être discriminées. Dans le cas de l'intonation interrogative, il s'agit d'une intonation montante⁴. En ce qui concerne l'interrogation totale, cette intonation peut elle seule servir à poser une question. Dans le descriptif de l'interrogation totale par intonation, *La Grammaire d'aujourd'hui* (Arrivé, Gadet et Galmiche 1986 : 348) appelle ce type d'interrogation *l'interrogation minimale*.

(18) *Il pleut ? (↗)*

(19) *Tu as des parents dans le Midi ? (↗)*

(op. cit.: 349)

De nombreuses grammaires se mettent d'accord qu'à l'oral, ce type d'interrogation pour les questions totales est en effet largement prépondérant d'après les résultats de divers corpus. C'est le cas de *Grammaire textuelle du français* (Weinrich 1989 : 530) et de *Grammaire méthodique du français* (Riegel, Pellat, Rioul 2014 : 670). Comme nous avons déjà évoqué dans la section précédente⁵, *Le Bon Usage* remarque les mêmes tendances dans la préférence des locuteurs pour ce type de forme interrogative. Afin de soutenir ces constatations par un résultat concret, nous proposons l'analyse de Gadet (1989) que nous avons évoquée dans la section précédente. En effet, Gadet constate que 136 sur 154 questions totales de son corpus ont été formées par la seule intonation, ce qui représente presque 90% de toutes les questions totales. Ces résultats confirment les hypothèses sur les tendances des locuteurs à favoriser l'emploi des questions en intonation par rapport à d'autres formes interrogatives.

³ Le locuteur pose une question pour combler le déficit d'information du contexte précédent

⁴ Symbole - ↗

⁵ Voir 2.2

Les questions intonatives totales peuvent être suivies d'une disjonction elliptique *ou pas*, *ou non* et *ou quoi* (Dagnac 2013) :

(20) *Vous êtes contents **ou non** ?*

(21) *Vous êtes contents **ou pas** ?*

(22) *Vous êtes contents **ou quoi** ?*

(ibid.)

En ce qui concerne l'intonation dans les questions formées par un changement de forme, le rapport entre l'interrogation et la prosodie sera résumé dans le chapitre 4. Nous y porterons notre intérêt sur les formes interrogatives qui nécessitent un changement de forme en observant avec quelles courbes intonatives elles se combinent.

3. Les formes de l'interrogation partielle

3.1. Les mots interrogatifs

L'ensemble des mots interrogatifs peut être considéré comme un groupe de mots qui comprend plusieurs sous-groupes. Pour préciser leur nature, il s'agit d'un déterminant, des pronoms et des adverbes interrogatifs.

Les mots interrogatifs sont des morphèmes qui servent à introduire une question partielle. C'est la nature du mot interrogatif qui détermine sur quelle partie de la phrase la question partielle va porter. Comme le précise *Grammaire méthodique du français*, les mots interrogatifs peuvent être accompagnés de l'inversion ou de la particule *est-ce que* qui sert à renforcer les mots interrogatifs concrets (Riegel, Pellat et Rioul 2014 : 672).

3.1.1. Le déterminant interrogatif

Comme le constate *La Grammaire d'aujourd'hui*, le déterminant interrogatif *quel*, par lequel le locuteur interroge sur l'identité, varie en genre et en nombre. Néanmoins, cette distinction n'est perceptible qu'à l'écrit (Arrivé, Gadet et Galmiche 1986 : 345).

3.1.2. Les pronoms interrogatifs

Nous pouvons faire une liste des pronoms interrogatifs, de même manière que le fait *Grammaire méthodique du français* qui fait également les explications à l'égard de l'opposition *animé/non-animé*. Les pronoms interrogatifs sont les suivants : *qui*, *que*, *quoi*, *lequel*. En ce qui concerne leur position, ils sont mis en début de la phrase interrogative (Riegel, Pellat et Rioul 2014 : 673).

Grammaire méthodique du français constate également que dans le cas des animés, il s'agit de pronom simple *qui*. En ce qui concerne les non animés, sont employés les pronoms simples *que* et *quoi*. Or, le pronom interrogatif *que* n'est pas limité uniquement aux non animés et peut aussi porter sur les êtres humains ou sur les êtres animés. Il en va de même pour l'emploi de pronom interrogatif *lequel*, qui n'apporte pas non-plus la distinction entre *animé/non-animé* car il peut référer à un être humain ou animé aussi bien qu'à un objet non-animé (ibid.).

3.1.3. Les adverbess interrogatifs

La Grammaire d'aujourd'hui explique que les adverbess interrogatifs s'emploient dans les phrases interrogatives portant sur les circonstances dans lesquelles s'était déroulé un procès. Par les adverbess interrogatifs nous pouvons interroger sur le lieu (*où*), le temps (*quand*), la manière, le moyen ou la qualité (*comment*) et sur la cause (*pourquoi*) (Arrivé, Gadet et Galmiche 1986 : 347).

3.2. Les spécificités de langue parlée dans le cas de l'interrogation partielle

Dans les sections suivantes, nous allons évoquer deux phénomènes qui sont liés à la langue parlée⁶ et qui peuvent apparaître dans les phrases interrogatives. Il s'agit de la *construction clivée*⁷ et de la question *in situ*⁸.

3.2.1. La construction clivée dans les phrases interrogatives

Nous avons déjà évoqué des procédés de mise en relief dans les phrases interrogatives dans les sections 1.8.1 et 1.8.2. Nous pouvons en rajouter un autre, à savoir *la construction clivée*. Comme constate *Le Bon Usage*, cette construction permet au locuteur de mettre en relief un élément de la phrase. Cet élément est placé en tête de phrase et il est introduit par *c'est...qui* (pour le sujet) ou par *c'est que* (pour un terme différent) (Grevisse, Goosse 2007 : 575). Les questions en construction clivée peuvent être retrouvées dans le registre familier, comme dans l'exemple :

(23) *C'est qui qui est venu ?* (Arrivé, Gadet et Galmiche 1986 : 352).

Dans ce cas, l'ordre des mots de la phrase simple est maintenu. Nous pouvons également trouver la construction avec le mot interrogatif antéposé. *Grammaire de la phrase française* constate que même si cette forme peut évoquer la valeur de clivage, son rôle de mettre en relief un segment de phrase disparaît (Le Goffic 1993 : 116) :

(24) *Qui c'est qui est venu ?* (Arrivé, Gadet et Galmiche 1986 : 352).

La Grammaire d'aujourd'hui (ibid.) classe ces deux formes comme appartenant au registre familier. Or, *Grammaire de la phrase française* (Le Goffic 1993 : 116) fait une distinction entre l'exemple (23) qu'elle qualifie comme familier et relâché et entre l'exemple (24) qu'elle désigne

⁶ Aussi bien qu'à la langue écrite dans le cas de la construction clivée

⁷ Cette construction aura dans notre travail une représentation *c'est Q que pro V*, empruntée à Myers (2007 : 68).

⁸ Correspondant à la structure désignée comme *SVQ*, empruntée à Myers (ibid.).

comme une forme vulgaire. Elle remarque également que la forme interrogative fait diminuer le sens élémentaire de la construction clivée qu'est l'accentuation (ibid.).

3.2.2. La question *in situ*

Comme la définit Coveney (2011 : 114), la question *in situ* désigne la construction interrogative dans laquelle le mot interrogatif est placé en position postverbale :

(25) *Vous venez d'où ?* (Weinrich 1989 : 551).

Grammaire de la phrase française constate que dans cette position, le mot interrogatif joue le rôle d'un complément, il est accentué et spécifie le contenu de l'assertion. Elle rajoute que cette construction est employée dans le langage familier et elle est selon elle considérée comme naturelle (Le Goffic 1993 : 110). La question *in situ* peut également être appelée *question sans extraction du mot interrogatif* (Dagnac 2013). Il est possible de retrouver cette forme interrogative comme la forme *SVQ*, désignée ainsi par Coveney (2011 : 114). Elle est marquée comme forme *SVQ* également par Quillard (2001 : 59). Mais nous trouvons cette forme aussi sous représentation *pro V Q* chez Myers (2007 : 25). Or, elle emploie également l'appellation *in situ*. L'emploi de cette forme interrogative, liée avec la langue parlée, sera décrit dans les sections suivantes.

3.2.2.1. Les hypothèses pragmatiques de la forme *in situ*

Boucher (2010 : 63) évoque le lien entre les questions partielles et l'ancrage situationnel. Il appelle par l'ancrage situationnel la présupposition qui est générée par une question partielle. L'ancrage situationnel peut être de nature logique :

(26) *Où allez vous ce soir ?*

[Présupposition : vous allez quelque part ce soir (ibid.)].

Or, dans les constructions des questions *in situ*, l'ancrage situationnel est de nature pragmatique. Ainsi, ces constructions peuvent être employées dans les questions échos, qui servent à combler le manque d'une information du contexte précédent (ibid.). Myers (2007 : 27) définit les questions échos comme les questions auxquelles les réponses se font facilement. Ce sont les questions que le locuteur pose à l'interlocuteur en sachant que ce dernier connaît la réponse qui a déjà été prononcée. Elle note que la construction *in situ* peut s'employer aussi bien dans les

questions échos, où la réponse est évidente pour le locuteur, que dans les questions qui sont les véritables demandes d'information, dans lesquelles la certitude d'une réponse est moins évidente.

Quillard (2001 : 61-2) relève les motivations pragmatiques de l'emploi de forme *in situ*. Elle souligne son hypothèse par les exemples tirés de son corpus dans lesquels les éléments plurisyllabiques sont remplacés par les mots interrogatifs plus courts comme *quoi*, *combien* ou *pourquoi*. Selon elle les mots interrogatifs en position *in situ* peuvent recevoir un accent tonique très fort par lequel le locuteur peut attirer l'attention de son interlocuteur. Quillard (ibid) résume la fonction pragmatique de la forme *SVQ* en soulignant qu'il est plus facile de porter l'accent sur un mot interrogatif qui remplace un élément interrogatif plus long. Elle considère comme recevable l'hypothèse que la forme *SVQ* accentue l'intensité interrogative (op. cit. : 62-3).

Boucher (2010 : 64) retrouve des questions *in situ* dans ce qu'il appelle *les situations ritualisées*, dans lesquelles les possibilités de réponse et les rôles des interlocuteurs sont particulièrement limités. Dans sa thèse de doctorat, Selting (1992 : 318 cité par Boucher 2010 : 64) suggère que ce type de question est utilisé par le locuteur pour vérifier qu'il possède toutes les informations afin d'interpréter correctement le contexte précédent.

3.2.2.2. Les hypothèses sociologiques de la forme *in situ*

Les explications pragmatiques de choix de forme interrogative ont ses limites, comme le remarque Quillard (2001 : 65), qui met en avant l'importance de tenir en compte les variables situationnelles et sociales (ibid.). Elle souligne la pertinence de la situation dans laquelle la question est posée et remarque également qu'il faut considérer l'âge et la catégorie socio-professionnelle des locuteurs.

Pour accentuer son hypothèse, Quillard (op. cit.: 67-8) compare d'abord le choix des 3 structures interrogatives⁹ selon l'âge et ensuite selon la catégorie sociale. Elle répartit les locuteurs en deux groupes selon leur âge et constate qu'il y a des différences entre les locuteurs de moins de 35 ans et les locuteurs de plus de 35 ans. Ceux de moins de 35 ans emploient la forme *SVQ* plus souvent que ceux de plus de 35 ans. Ceux-ci emploient par conséquent plus souvent les formes par *est-ce que* et par inversion.

⁹ Il s'agit des formes suivantes : *SVQ*, *est-ce que* et *l'inversion*

En ce qui concerne la catégorie socio-professionnelle des locuteurs, Quillard (op.cit.: 68-9) fait la distinction entre la catégorie socio-professionnelle *haute*¹⁰ *intermédiaire*¹¹ et *modeste*¹². Elle remarque que la catégorie socio-professionnelle *haute* utilise la forme *SVQ* moins fréquemment que la catégorie *intermédiaire* et *modeste* et qu'elle se distingue de ces deux groupes par l'emploi plus marqué des questions par inversion (ibid.).

3.3. Les schémas de l'interrogation totale dans l'interrogation partielle

Nous nous voyons dans l'obligation, avant d'entamer cette section de notre travail, de clarifier la raison pour laquelle nous avons choisi la classification suivante. En effet, l'une des auteurs de *La Grammaire d'aujourd'hui*, à savoir Françoise Gadet, s'est intéressée à la problématique de l'interrogation dans son ouvrage *Le Français courant* (1989). La classification nous paraissant claire et cohérente, nous avons décidé de reprendre la même division qu'a employé *La Grammaire d'aujourd'hui* et présenter les combinatoires des formes de l'interrogation totale dans le chapitre consacré à l'interrogation partielle. Nous sommes conscients que ces formes ne se limitent pas à un seul type de l'interrogation¹³.

Comme nous l'avons indiqué en début de ce chapitre, l'interrogation partielle est formée lorsqu'un mot interrogatif est présent dans la phrase. Or, comme nous l'avons précisé dans le paragraphe précédent, *La Grammaire d'aujourd'hui* explique que la présence d'un mot interrogatif peut être accompagnée d'un des moyens qui servent à introduire l'interrogation totale (Arrivé, Gadet et Galmiche, 1986 : 351). Nous pouvons ainsi observer plusieurs possibilités de variations dans les phrases interrogatives. *La Grammaire d'aujourd'hui* en cite trois : le morphème interrogatif avec l'intonation interrogative, avec l'inversion ou avec la particule *est-ce que*. Nous allons présenter ces combinaisons dans les sections 3.3.1, 3.3.2 et 3.3.3.

3.3.1. Le morphème interrogatif et l'intonation

La Grammaire d'aujourd'hui remarque qu'une phrase interrogative, formée avec un mot interrogatif, peut avoir le même ordre de mots qu'une phrase déclarative. Dans ce cas, seule

¹⁰ Les cadres supérieurs, les professions libérales et intellectuelles, les industriels, les PDG, les directeurs des entreprises (Quillard 2001 : 68).

¹¹ Les employés qualifiés, les cadres inférieurs, les cadres moyens, les petits indépendants manuels et non manuels, les agriculteurs (ibid.).

¹² Les manoeuvres et ouvriers spécialisés, les ouvriers qualifiés, les contre-maîtres, les chefs d'ateliers, les agents subalternes (ibid.).

¹³ Etant présentes dans l'interrogation totale et dans l'interrogation partielle également.

intonation est susceptible de communiquer à l'interlocuteur qu'il s'agit d'une question. Cette construction est considérée comme standarde lorsque le mot interrogatif porte sur le sujet de la phrase (ibid.) :

- (27) **Qui** vient ?
 - (28) **Lequel** est venu ?
 - (29) **Quel employé** vous a servi ?
- (ibid.).

Le mot interrogatif peut également porter sur une autre fonction syntaxique que le sujet. Dans ce cas, et seul l'adverbe *combien* suivi d'un substantif en est l'exception, cette forme n'est pas considérée comme standarde (ibid.). Comme le constate *Grammaire de la phrase française* (Le Goffic 1993 : 111), elle est associée à un langage peu soigné voire vulgaire. Les phrases comme :

- (30) **Quelle** heure il est ?
 - (31) **Où** tu vas ?
 - (32) **Pour quand** vous voulez la livraison ?
- (ibid.),

sont associées également au langage familier et ne sont pas acceptées par la norme (ibid.). En ce qui concerne la présence de cette forme interrogative dans notre corpus, nous allons la désigner comme la forme *Q pro V*¹⁴. Cette représentation est empruntée à Myers (2007 : 2).

3.3.2. Le morphème interrogatif et l'inversion

L'inversion dans les questions partielles suit le même schéma que l'inversion dans les questions totales. L'inversion peut être simple (décrite dans la section 2.1.1 de notre travail) ou complexe (décrite dans la section 2.1.2 de notre travail). Afin de former l'inversion simple, un pronom clitique ou un nom peuvent être déplacés en position post-verbale. L'emploi de cette forme n'est fréquent, selon Elsig (2009 : 174-5) que dans quelques constructions figées :

- (33) *Comment* **allez-vous** ?
 - (34) *Quelle heure* **est-il** ?
- (Boucher 2010 : 66).

¹⁴ *Q* représentant le mot interrogatif, *pro* le pronom et *V* le verbe

Elsig (2009 : 175) remarque également que cette construction est limitée à la deuxième personne et à l'emploi des verbes comme *savoir*, *vouloir*, *voir*, *avoir* ou *être*. Dagnac (2013) relève qu'elle serait défavorisée par les verbes monosyllabiques. Elle nuance la répartition de cette construction avec les détails des analyses régionales, constatant que l'inversion clitique est plus présente dans les registres informels de Nantes ou de Belgique que dans les régions de Provence. Elle en conclue que la valeur de cette tournure en ce qui concerne la formalité est susceptible de varier selon la région. Un autre résultat important qu'elle présente est basé sur les recherches qui n'évaluent pas le facteur géographique. Il s'agit des études qui démontrent que l'inversion clitique est plus présente chez les locuteurs de classe moyenne dans un discours informel, que chez ceux de classes populaires.

La postposition du pronom clitique dans les questions partielles est, selon *Grammaire de la phrase française* une forme en accord avec la norme. Ainsi, les questions telles que :

(35) *Lequel veux-tu ?*

(36) *Qui as-tu vu ?*

(37) *Quand pars-tu ?*

(Le Goffic 1993 : 112)

constituent des formes naturelles (ibid.). Or, les deux types d'inversion dans les questions partielles ne sont pas très souvent utilisés dans la langue parlée. Dans *Grammaire textuelle du français*, Weinrich (1989 : 535) constate que l'inversion est rencontrée plus souvent dans le registre soutenu et peut même être désigné comme une forme à prestige. La question avec l'inversion peut également servir à créer une distance de locuteur vis-à-vis de son interlocuteur soit pour lui manifester le respect ou pour le lui imposer. Dans sa thèse de doctorat, Quillard soutient également l'idée que cette construction crée une distance entre les locuteurs (Quillard 2000 citée par Boucher 2010 : 67). Il en va de même pour Myers (2007 : 101-2). Elle constate que le recours à ce type d'interrogation permet de changer de registre. Elle donne l'exemple d'un enseignant, qui peut ainsi montrer son autorité aux élèves de la classe, dans un discours qui est, constate-t-elle, assez loin de pouvoir être désigné comme naturel. Myers (op.cit. : 170-1) constate également, qu'une autre occurrence de l'inversion dans les questions partielles peut créer un effet divertissant dans la conversation naturelle entre les locuteurs. Par son analyse de deux corpus

différents (Barnes-Blyth corpus et Eschmann Corpus), elle conclue que par l'inversion, le locuteur peut modifier son énoncé afin de le rendre plus formel. Myers (op.cit. : 170) soutient l'hypothèse que les facteurs socio-linguistiques sont essentiels dans le choix de la forme interrogative.

3.3.3. Le morphème interrogatif et la particule *est-ce que*

Comme le constate *La Grammaire d'aujourd'hui*, la particule *est-ce que* est dans une phrase interrogative partielle, postposée derrière le mot interrogatif. L'antécédent du pronom relatif *que*, le pronom *ce*, est désigné comme présentatif (Arrivé, Gadet et Galmiche 1986 : 352).

En ce qui concerne l'emploi de la particule *est-ce que* dans les questions partielles, il est, comme le remarque Myers (2007 : 177) associé aux questions plus étendues et complexes. Elle analyse un exemple de Barnes-Blyth corpus et démontre qu'une question partielle en *est-ce que* peut s'étaler sur plusieurs tours de parole (Boucher, 2010 : 67) :

(38) C. *Mais c'est dingue!*

E. *Alors là vraiment*

M. *qui assistent Madame B.!*

C. *Mais c'est dingue, comment est-ce que euh est-ce qu'on peut nous donner...*

M. *Ce que je comprends pas...*

C. *la responsabilité de, de de, de corriger des copies...*

M. *quand on a juste une connaissance, enfin de...*

C. *sur un cours, qu'on on...*

M. *Un cours où les gens ils payent euh quand même cinquante dollars le crédit, je sais pas combien, et et on a aucun /inaudible/ c'est un cours, un cours trois mille hein, ça veur dire qu'ils vont bientôt avoir leur licence (Myers 2007 : 176)!*

Son analyse démontre aussi que les questions de ce type sont employées lorsque l'interlocuteur connaît la réponse du contexte qui précède (op. cit.: 179). Boucher (2010 : 68) constate que la connaissance présupposée de réponse serait à l'origine du ton de doute ou de contestation qu'il trouve dans son corpus dans les question partielles accompagnées de la particule *est-ce que*.

La Grammaire d'aujourd'hui remarque que l'insertion de la particule *est-ce que* dans l'interrogation partielle est à l'origine des formes interrogatives renforcées. Ces dernières servent au locuteur de lever les ambiguïtés entre l'opposition des pronoms animés/non-animés que nous avons présentée dans la section 3.1.2 et lui permettent d'éviter l'inversion (Arrivé, Gadet et Galmiche 1986 : 352).

L'analyse des occurrences des formes interrogatives sera l'un des objectifs de la partie empirique de ce mémoire de licence. En proposant plusieurs hypothèses sur nos résultats, nous tâcherons de relever les tendances des locuteurs en ce qui concerne le choix des formes interrogatives particulières. Nous nous intéresserons aussi à la comparaison de notre recherche avec les recherches déjà effectuées. Nous porterons notre intérêt également aux formes qui ne sont pas présentes dans notre corpus.

4. Combinatoire des moyens d'expression de l'interrogation

Avant de procéder à l'analyse de notre corpus, nous voudrions présenter un regard sur les moyens de l'interrogation présentés dans les chapitres précédents et relever leur rapport avec la prosodie, plus particulièrement avec l'intonation.

L'intonation est un des traits suprasegmentaux de la parole. L'ensemble de ces traits est étudié par la prosodie. D'après Dohalská et Schulzová (2008 : 204), l'intonation peut être sommairement définie comme le changement de ton de base au cours de l'énoncé. Elle peut exprimer une multitude de phénomènes comme l'expressivité, l'état mental du locuteur, son statut social ou sa région. *La Grammaire d'aujourd'hui* remarque que l'intonation peut aussi avoir une fonction *syntaxique, démarcative* ou *expressive* (Arrivé, Gadet et Galmiche 1983 : 584). En ce qui concerne sa fonction syntaxique, la distinction fondamentale se fait entre l'intonation énonciative, l'intonation interrogative et l'intonation impérative. Les différentes courbes intonatives sont en effet susceptibles de permettre au locuteur de reconnaître de quel type de phrase s'agit (*assertif, interrogatif* ou *impératif*). Le fonctionnement de l'intonation opère donc entre ces trois schémas syntaxiques différents (op. cit.: 585-586).

4.1. Les courbes intonatives dans les phrases interrogatives

Les phrases interrogatives peuvent être caractérisées par une courbe intonative montante dans l'interrogation totale et par une courbe intonative descendante dans les autres formes d'interrogation (Riegel, Pellat et Rioul 2014 : 111). Pour combler cette définition grossière, nous allons, dans les sections 4.1, 4.2, 4.3 et 4.4 présenter quatre schémas d'intonation typiques pour les phrases interrogatives. Il s'agira de la phrase interrogative en forme assertive, de la phrase interrogative avec l'inversion du sujet et du verbe, la phrase interrogative formée par la particule *est-ce que* et la phrase interrogative formée par l'ajout d'un mot interrogatif.

4.1.1. La phrase interrogative en forme assertive

Dans ce type de phrase, l'intonation interrogative seule informe l'interlocuteur qu'il s'agit d'une phrase interrogative (Dohalská, Schulzová 2008 : 206). Vu que dans ce type de phrase l'interrogation n'est pas marquée par le changement d'ordre des mots ou par l'ajout d'un mot interrogatif, la courbe intonative spécifique (qui comporte une élévation à la fin) est obligatoire.

Ce cas est selon *La Grammaire d'aujourd'hui* le plus fréquent dans la langue parlée (Arrivé, Gadet et Galmiche 1983 : 587) :

(39) *Vous avez les billet ?* (Dohalská, Schulzová 2008 : 206)

4.1.2. La phrase interrogative formée par l'inversion

L'inversion du sujet et du verbe implique un changement d'intonation. La règle générale consiste à placer le sommet de l'intonation à la fin de segment qui subit l'inversion. Après ce sommet, l'intonation baisse mais elle peut monter légèrement à la fin de la phrase (ibid.).

(40) *Avez-vous mon chapeau ?* (ibid.)

vous
Avez- mon peau ?
 cha

4.1.3. La phrase interrogative avec *est-ce que*

Dans une question avec la particule *est-ce que*, le sommet de l'intonation est porté par le *que* de la particule *est-ce que*. L'intonation baisse après ce sommet intonatif et elle peut monter légèrement à la fin de la phrase (op. cit.: 207) .

(41) *Est-ce que sa fille est partie ?* (ibid.)

 que
 sa
Est-ce fille
 est tie ?
 par

Comme le remarque *La Grammaire d'aujourd'hui* (Arrivé, Gadet et Galmiche 1983 : 587), lorsque l'interrogation est marquée syntaxiquement par la particule *est-ce que*, le changement de l'intonation n'est pas pertinent et elle peut être la même que dans une phrase assertive. *Grammaire de la phrase française* donne l'exemple d'une phrase interrogative, dans laquelle le changement d'intonation n'est pas pertinent. Elle montre ainsi que l'interrogation ne demande pas dans tout les cas le changement de l'intonation (Le Goffic 1993 : 96).

4.1.4. La phrase interrogative formée par l'ajout d'un mot interrogatif

Comme remarque *Le Bon Usage*, la phrase interrogative qui commence par un mot interrogatif est marquée par une note haute sur le mot interrogatif. Après le sommet sur le mot interrogatif, la courbe intonative est descendante (Grevisse, Goosse 2007 : 491).

La Grammaire de la phrase française constate que lorsque le mot interrogatif est en position *in situ*, c'est-à-dire à la fin de la phrase interrogative, la courbe intonative est monotone mais elle peut monter légèrement avec le sommet sur le mot interrogatif (Arrivé, Gadet et Galmiche 1986 : 597).

4.2. L'intonation dans notre corpus

En ce qui concerne la prise des informations sur l'intonation au cours de notre recherche, nous allons préciser dans la partie empirique de notre travail toutes les contraintes qui se sont imposées lors de la collection des questions. Par la suite, nous tâcherons d'analyser les résultats obtenus en relevant le type de l'intonation dans les questions. Elle sera divisée en intonation montante et l'intonation descendante. Nous soulignons le fait que l'intonation est un facteur marginal dans notre corpus. Dans le cas des questions partielles, l'intonation sera commentée brièvement et ne sera pas prise en compte dans notre analyse.

5. Préliminaires à l'empirique

Avant d'entamer notre propre analyse, nous nous permettons de proposer les principaux points qui nous intéresseront dans la partie empirique de notre travail. Nous voulons également proposer les hypothèses en accord avec les recherches que nous présentons dans la partie théorique et comparer les résultats déjà connus avec notre analyse. Nous proposons la liste suivante des facteurs sur lesquelles nous allons nous concentrer dans la partie empirique de ce mémoire de licence et qui selon nous auraient un lien avec le choix des formes interrogatives particulières dans les énoncés des locuteurs :

- Modalité
- Les moyens de l'expression de l'interrogation
- Le registre de langue
- Types de courbes intonatives
- Types de mots interrogatifs et leur position dans la question

Nous présenterons nos hypothèses au fur et à mesure dans la partie empirique, avec les exemples concrets tirés de notre corpus.

Dans le chapitre 6, nous allons essayer de présenter brièvement le déroulement de notre recherche ainsi que les obstacles rencontrés lors du remplissage des questionnaires. Ensuite, nous consacrerons la chapitre 7 à une analyse détaillée de notre corpus, aux comparaisons avec les résultats que nous avons présentés dans la partie théorique et nous essayerons d'expliquer les motivations de choix des formes interrogatives chez les locuteurs. Nous porterons notre attention sur les formes marginales également et nous essayerons de les soumettre à une description linguistique en rapport avec les situations concrètes dans lesquelles elles ont été prononcées.

6. Corpus

Comme nous l'avons esquissé dans l'avant-propos, l'objectif de ce travail est d'observer de près les formes interrogatives en français parlé. Les données que nous allons analyser dans la partie empirique de notre travail ont été collectionnées en France durant l'été 2014, plus particulièrement pendant le mois de juillet et le mois d'août. En ce qui concerne l'endroit où la recherche a été effectuée, il s'agit d'un établissement qui accueille les touristes et qui se situe dans la région *Provence-Alpes-Côte d'Azur*.

Avant d'entamer l'analyse de nos résultats, nous nous permettons de présenter les limites et les obstacles, que l'on a rencontrés au cours de la collection des données pendant notre recherche. Cette dernière a été effectuée dans les situations réelles. Les correspondants n'ont pas été interrogés, ils ont donc pu s'exprimer de manière spontanée. Cela nous a permis d'obtenir leurs réactions authentiques.

En notant les formes des questions pour notre corpus, nous avons pu enregistrer certains facteurs sociolinguistiques à savoir l'âge, le sexe et la région des correspondants. Nous avons ensuite analysé les questions en notant la forme interrogative concrète¹⁵ et la présence ou l'absence des procédés de mise en relief dans les questions. Puisque notre recherche a été effectuée dans des situations spontanées, nous n'avons pas pu obtenir les informations sur le niveau de formation et la catégorie socio-professionnelle des personnes car nous n'avons pas eu l'accès à ces informations.

Nous avons tâché d'observer également l'intonation dans les questions mais cela était souvent difficile à cause des bruits ou la vitesse dans lesquelles les situations se déroulaient. La grande majorité de nos questions a été collectionnée à la réception de l'établissement mais nous avons aussi collectionné les questions dans les enceintes de l'établissement, comme l'entrée principale ou les endroits fréquentés par les touristes et les employés. Dans ces situations, il n'a pas été facile de repérer les spécificités prosodiques des énoncés. Néanmoins, nous avons essayé de noter ces informations avec le plus de précision possible. N'ayant pas de possibilité d'enregistrer les personnes, nous avons décidé de faire la distinction de base entre l'intonation montante et

¹⁵ 6 formes interrogatives ont été notées –inversion, questions avec la particule *est-ce que*, avec le mot interrogatif postposé (*SVQ*) ou antéposé (*Q pro V*), la question avec la construction clivée (*c'est Q que pro V*) et la question *intonative*

l'intonation descendante des questions. Cette distinction, bien que marquée très soigneusement, reste néanmoins approximative et pose une autre limite dans notre corpus et dans les analyses.

Une autre contrainte qui s'impose et qui doit également être mentionnée ici, est le nombre restreint des occurrences des questions collectionnées. Nous nous rendons compte du fait que notre corpus ne pourra pas être comparé avec de grands corpus de français parlé. Or, cela ne nous empêche pas de proposer des hypothèses, d'étudier ces formes et de les comparer avec les résultats des autres chercheurs et linguistes. Nous proposons le tableau récapitulatif (Tableau 1) avec le nombre des occurrences définitif. Le tableau est divisé selon le sexe (homme/femme). Nous y marquons également les détails des facteurs saisis classés selon les différentes régions, ainsi que les tranches d'âge¹⁶ :

Région	Age					Totalité
	Sexe Homme / Femme					
	20-30	30-40	40-50	50-60	60-70	
	H / F	H / F	H / F	H / F	H / F	H / F
Alsace		1/3				1/3
Aquitaine	1/0		3/0			4/0
Belgique		1/0	1/0	1/0		3/0
Centre		0/1	1/0	1/1		2/2
Franche-Comté		0/1	2/0			2/1
Haute Normandie	0/2	0/1			0/2	0/5
Haute-Savoie			0/1			0/1
Ile de France		1/4	1/3	4/1		6/8
Lorraine		0/1	0/3	0/1		0/5
Midi –Pyrénées			3/0			3/0
Nord-Pas-de-Calais		2/3	0/1	0/1		2/5
Pays de la Loire		0/1	0/1			0/2
Picardie			0/2			0/2
Poitou-Charentes		0/1				0/1

¹⁶ L'âge est divisé en cinq tranches et reste approximatif

PACA	6/0		3/2	1/1	7/0	17/3
Picardie			1/0			1/0
Rhône-Alpes		0/5	3/1	0/5		3/11
Totalité	7/2	5/21	18/14	7/10	7/2	44/49

Tableau 1. La totalité des questions collectionnées, division faite selon les régions (ainsi que les pays francophones – Belgique) en 5 tranches d’âge et selon le nombre des occurrences chez les hommes et chez les femmes.

Dans la section suivante (6.1), nous allons présenter les résultats généraux et le nombre des occurrences en questions totales et questions partielles.

Après les analyses des occurrences et des formes interrogatives présentes dans notre corpus, nous avons décidé d’opter pour un regard syntaxico-pragmatique sur les formes des questions collectionnées. Dans le chapitre 7, nous allons établir une division des questions en plusieurs groupes selon leurs formes interrogatives¹⁷. Ce chapitre sera divisé en sections selon la forme interrogative d’abord et selon le type des questions (questions totales et questions partielles) après¹⁸. Nous allons relever le nombre des occurrences et dresser les hypothèses sur les motivations pragmatiques des locuteurs concernant leur choix des formes interrogatives concrètes. Nous tiendrons en compte les aspects sociolinguistiques.

6.1. Les résultats généraux

Notre corpus représente 93 questions. De ces 93 questions, 28 sont les questions partielles et 64 les questions totales¹⁹. Nous proposons le tableau dans lequel les occurrences sont divisées selon le type de question (Tableau 2).

¹⁷ La division comprendra les formes interrogatives suivantes : question intonative, question avec la particule *est-ce que*, question avec le mot interrogatif postposé (SVQ), question avec le mot interrogatif en tête de la phrase interrogative (Q pro V), question avec la construction clivée (*c’est Q que pro V*).

¹⁸ Dans le cas de question intonative, de question avec le mot interrogatif postposé (SVQ) et antéposé (Q pro V), ainsi que la forme en construction clivée (*c’est Q que pro V*) cette division ne sera pas appliquée car une question intonative est toujours une question totale tandis qu’une question avec un mot interrogatif est toujours une question partielle. Or, en ce qui concerne la construction clivée, elle peut être formée à l’aide d’une préposition ou un adverbe, et peut ainsi être employée également dans les questions totales. Nous traitons cette forme présente dans les questions totales dans la section 7.1.3.

¹⁹ Voir Annexes - 1. La liste des questions collectionnées.

Type de question	Occurrences
Question Partielle	28
Question Totale	64
Différent	1
Totalité	93

Tableau 2. Division des occurrences selon le type de question en questions totales et questions partielles, différent correspondant à une phrase déclarative à modalité interrogative, représentée par l'exemple (43).

Il nous paraît important de souligner le fait que la division que nous proposons ici n'est qu'une division préliminaire car il ne s'agit que d'une division selon le type de question. Dans la section suivante, nous allons tâcher de remédier à cette approximation par les explications et la description des formes qui ne sont pas des questions à proprement parler. Il s'agit de trois formes interrogatives qui seront désignées comme les formes marginales²⁰. Ces exemples ne seront pas inclus dans notre analyse pour des raisons qui seront expliqués dans la section 6.2.

6.2. Les formes marginales

Le premier exemple est la seule occurrence de l'inversion dans notre corpus. Ayant fait un regard détaillé sur l'exemple (42), nous ne pouvons pas le considérer comme une question en termes précis. Premièrement, le locuteur ne cherche pas à avoir une réponse. Deuxièmement, même si la phrase fait partie du discours rapporté, il ne s'agit pas de l'interrogation indirecte.

(42) *Tu m'appelles et tu demandes : **Peux-tu venir me chercher ?***

Cette question a été prononcée lors d'une conversation entre le chauffeur de l'établissement et une réceptionniste par le chauffeur conduisant la voiture. Il nous paraît important de souligner que nous n'avons trouvé aucune autre occurrence de question avec l'inversion. En ce qui concerne le choix de forme interrogative dans cette situation, nous pouvons supposer que le locuteur dispose dans le discours rapporté de plus de temps pour préparer son énoncé. De plus, il n'attend pas une réponse de la part de son interlocuteur. Dans ce cas, lorsque le locuteur a

²⁰ Nous vient à l'esprit également l'appellation des question qui ne servent pas à une demande d'information ou les formes hybrides

prononcé son énoncé, il cherchait à donner une explication à son interlocuteur et non pas de lui poser indirectement une question.

L'absence de l'inversion soutient les résultats et constatations des grammairiens et des linguistes, qui remarquent les tendances des locuteurs à éviter cette forme dans les conversations spontanées. Certaines formes de l'inversion²¹ vont même jusqu'à être désignées comme non-admises par l'usage, comme nous l'avons précisé dans la section 2.1.1 de partie théorique de notre travail.

Le deuxième exemple de forme interrogative marginale est l'exemple (43), qui ne peut pas être classé dans la division *question totale /question partielle*. Cette forme correspond de ce fait à la seule forme désignée comme *différente* dans le Tableau 2 :

(43) A : *Oui, le camion à pizza, vous m'avez dit qu'il était.... ?*

B : *Attendez, je vous donne un plan.*

Nous ne pouvons pas savoir s'il s'agit d'une question totale ou d'une question partielle car l'exemple (43) est une phrase inachevée. Cette phrase est spécifique par le fait que la modalité interrogative est exprimée par une phrase déclarative. De plus, l'acte de langage est indirect. L'interlocuteur doit ainsi disposer des informations du contexte précédent pour savoir qu'il s'agit d'une question. En effet, dans ce cas concret, le locuteur a déjà eu la réponse à sa question mais pour se rassurer, il se sent obligé de redemander la question à son interlocuteur. Ce dernier, par conséquent, sait que la phrase déclarative correspond à l'acte d'interroger. En ce qui concerne l'intonation de cette phrase, il s'agissait d'une courbe intonative descendante. Nous pouvons ainsi constater que le contexte précédent a été suffisant pour exprimer indirectement l'acte d'interroger.

A part la seule forme avec l'inversion de l'exemple (42), nous avons noté également un seul exemple de la question rhétorique. Cette occurrence représente le dernier exemple de forme marginale dans notre corpus. La seule question rhétorique que nous avons remarquée, est celle qu'un employé de l'établissement a prononcée lors d'une discussion sur l'état de la société

²¹ Comme l'inversion d'un pronom clitique à la première personne et du verbe

française actuelle, plus particulièrement aussi la situation dans la région de *Provence-Alpes-Côte d'Azur*.

(44) *Ici, qu'est-ce que tu veux ici ?*

Nous pouvons définir cette seule question rhétorique comme une forme de question partielle avec la forme interrogative en *est-ce que* mais puisqu'il ne s'agit pas d'une demande d'information, nous n'allons pas inclure cet exemple dans le classement du chapitre suivant. De plus, nous ne pouvons pas savoir s'il ne s'agit pas d'une exclamation. En effet, l'alternative de cette phrase avec un point d'exclamation est plutôt bien acceptée :

(44') *Ici, qu'est-ce que tu veux ici !*

Qu'il s'agisse d'une question en modalité déclarative ou d'une exclamation, l'effet produit sera le même, à savoir l'indignation du locuteur face à un problème ou une situation qui ne peut pas être résolue par ce dernier. Il sait par conséquent qu'il n'obtiendra pas de réponse.

En guise de conclusion de cette courte présentation des formes marginales, nous présentons les nombres définitifs des occurrences que nous allons analyser dans la seconde partie de notre travail.

Type de question	Occurrences
Question Partielle	27
Question Totale	63
Totalité	90

Tableau 3. Le nombre définitif des occurrences analysés, les exemples (42), (43), (44) de section 6.2 étant exclus.

Avant de procéder à l'analyse des questions selon la forme interrogative, nous pouvons constater que la majorité des questions de notre corpus sont des questions totales. Ce qui nous intéressera en marge de notre analyse, sera par ailleurs le moment de conversation dans lequel les questions concrètes ont été prononcées et un éventuel lien entre le moment de l'énonciation et le type de question.

6.3. Un cas spécifique

Nous voudrions présenter une forme interrogative qui nous a intéressée après notre recherche et la décrire avant de procéder à l'analyse de notre corpus. Cet exemple nous a intéressé car il ne suit pas le schéma canonique de l'acte d'interroger *question-réponse*.

(45) A : *Vous les mettez en bas là ?*

B : *Ici-là ?*

La situation dans laquelle cette conversation s'est déroulée était assez particulière car *là* déictique a été accompagné d'un geste explicite fait par le locuteur (A) pour montrer à l'interlocutrice (B) un endroit à la réception. L'interlocutrice (B), voulant se rassurer d'une bonne compréhension, a posé une question adverbiale au lieu de répondre et elle a répété le même geste qu'a fait le locuteur (A). Ces deux questions, bien qu'elles soient toutes les deux les questions totales, diffèrent légèrement du reste des questions dans notre corpus car la réponse à la question du locuteur (A) est faite par une autre question de l'interlocutrice (B). Il s'agit dans les deux cas des questions totales intonatives qui seront prises en compte lors de l'analyse dans le chapitre suivant.

Comme cela a déjà été évoqué en début de ce chapitre, nous porterons notre intérêt principal sur la forme syntaxique des questions en rapport avec un regard sur les diverses motivations pragmatiques de choix des formes interrogatives chez les locuteurs. Vu la quantité limitée des occurrences que nous avons collectionnées, nous considérons ce choix de traitement de problématique de l'interrogation comme le plus adapté pour notre corpus. Nous tâcherons d'effectuer notre analyse le plus précisément possible avec la prise en compte de toutes les contraintes que nous avons rencontrées au cours de notre recherche.

7. Analyse syntaxico-pragmatique des formes interrogatives

Dans ce chapitre, les occurrences seront divisées selon la forme interrogative. Les sections concrètes seront par la suite divisées en fonction des occurrences des différentes formes interrogatives dans les questions totales et dans les questions partielles.

Avant de procéder aux descriptions des formes interrogatives, nous proposons un tableau (Tableau 4 ci-dessous) dans lequel nous faisons la distinction entre les questions totales et les questions partielles et les occurrences des formes interrogatives.

Moyen de l'expression de l'interrogation	Type de question			
	Question partielle	Question totale	Totalité	Totalité en %
ESK	4	10	14	15
Question intonative	-	53	53	60
SVQ	16	-	16	17
Q pro V	6	-	6	7
c'est Q que proV	1	-	1	1
Totalité	27	63	90	100%

Tableau 4. Division des occurrences selon les moyens de l'expression de l'interrogation, ESK correspondant à la question avec la particule est-ce que, question intonative à la question formée uniquement par une intonation interrogative, SVQ étant la représentation de question avec le mot interrogatif en position in situ, Q pro V la représentation avec le mot interrogatif antéposé et la représentation c'est Q que pro V correspondant à la question formée par une construction clivée.

Afin de présenter un point de référence pour les analyses de ce chapitre, nous divisons les questions totales selon le sexe (homme, femme) en deux tableaux (Tableau 5 et Tableau 6). Ces deux tableaux sont également divisés selon le moyen de l'expression de l'interrogation et l'âge des correspondants²².

²² Les tranches d'âge approximatives

Hommes	Age						
Moyen de l'expression de l'interrogation	20-30	30-40	40-50	50-60	60-70	Totalité	Totalité en %
Question intonative	3	2	14	6	3	28	90
ESK	1	1			1	3	10
Totalité	4	3	14	6	4	31	100%

Tableau 5. Occurrences des formes interrogatives dans les questions totales chez les hommes, question intonative correspondant à la question formée par la seule intonation interrogative, ESK représentant la forme de question avec la particule est-ce que.

En ce qui concerne la répartition des formes de l'interrogation totale chez les hommes, nous nous intéresserons notamment à une présence relativement faible de la question totale avec la particule *est-ce que*. Nous tâcherons de comparer la présence de cette forme interrogative chez les hommes avec la présence de cette dernière chez les femmes dans la section 7.3 de notre travail.

Femmes	Age						
Moyen de l'expression de l'interrogation	20-30	30-40	40-50	50-60	60-70	Totalité	Totalité en %
Question intonative	1	11	7	5	1	25	78
ESK		3	3	1		7	22
Totalité	1	14	10	6	1	32	100%

Tableau 6. Occurrences des formes interrogatives dans les questions totales, femmes, question intonative correspondant à la question formée par la seule intonation interrogative, ESK représentant la forme de question avec la particule est-ce que.

Avant de procéder à la description des formes interrogatives particulières dans les sections suivante, nous pouvons, en observant le Tableau 5 et le Tableau 6, remarquer la répartition presque égale des questions totales prononcées par les hommes et celles prononcées par les femmes.

Nous appliquons la division selon les formes interrogatives et l'âge dans les questions partielles également. Nous divisons nos données concernant les questions partielles en deux tableaux (Tableau 7 et Tableau 8) selon la répartition du nombre des occurrences chez les hommes et chez les femmes.

Moyen de l'expression de l'interrogation	Age					Totalité en %
	20-30	30-40	40-50	60-70	Totalité	
SVQ	3	2	2	1	8	80
ESK				1	1	10
Q pro V			1		1	10
Totalité	3	2	3	2	10	100%

Tableau 7. Occurrences des formes interrogatives dans les questions partielles, hommes, SVQ représentant la question avec le mot interrogatif en position in situ, ESK étant la représentation de question avec la particule est-ce que et Q pro V représentant la forme de question avec le mot interrogatif antéposé en tête de la question.

Dans le cas des occurrences des questions partielles chez les hommes, dans le Tableau 7, nous pouvons relever une forte présence de forme interrogative SVQ, par rapport à d'autres formes interrogatives. Nous remarquons également l'absence de la forme interrogative avec la construction clivée²³.

Moyen de l'expression de l'interrogation	Age					Totalité	Totalité en %
	20-30	30-40	40-50	50-60	60-70		
SVQ		2	2	3	1	8	47
ESK		2	1			3	18
Q pro V	1	3	1			5	30
c'est Q que proV				1		1	5
Totalité	1	7	4	4	1	17	100%

Tableau 8. Occurrences des formes interrogatives dans les questions partielles chez les femmes, SVQ représentant la forme de question avec le mot interrogatif en position in situ, ESK étant la représentation de question avec la particule est-ce que, Q pro V représentant la question avec le mot interrogatif en tête de la question et c'est Q que pro V étant la forme de question avec une construction clivée.

Dans le cas des occurrences des questions partielles chez les femmes, présentées dans le Tableau 8 ci-dessus, nous pouvons constater que nous avons plus de questions partielles prononcées par les femmes que celles prononcées par les hommes. Ce fait peut avoir un effet sur les

²³ c'est Q que pro V.

comparaisons des formes de l'interrogation employées. Néanmoins, nous allons tout de même tâcher de comparer les formes interrogatives en prenant en considération le sexe des locuteurs.

7.1. La forme interrogative SV²⁴ intonation (question intonative)

La question formée uniquement en intégrant une intonation interrogative dans une phrase qui garde l'ordre des mots d'une phrase déclarative, est limitée uniquement aux questions totales. Il s'agit d'une forme interrogative assez facile à employer pour les locuteurs :

(46) *Tu veux un café ?*

Dans le cas des questions totales au nombre de 63, la forme de question par intonation est représentée par 53 occurrences. Il est à remarquer que c'est plus de 80% des questions totales présentes dans notre corpus. Nous pouvons de ce fait constater que les résultats de Gadet (1989) que nous présentons dans la section 2.3 de notre travail, ressemblent fortement aux nôtres. En effet, dans le corpus de Gadet (ibid.), la majorité²⁵ des questions totales sont des questions intonatives. Il en va de même pour notre corpus, même si nous devons tenir en compte des limites causées par le nombre restreint des occurrences. De ce fait, les questions intonatives représentent 90% des questions totales de son corpus, dans le cas du nôtre il s'agit d'approximativement de 80% des occurrences.

En ce qui concerne la répartition de cette forme entre les hommes et les femmes, nous arrivons à des chiffres assez équitablement répartis car des 53 questions totales intonatives, 25 ont été prononcées par les femmes et 28 par les hommes. Nous constatons également que toutes les tranches d'âge sont présentes pour l'emploi des questions intonatives.

Dans la section suivante, nous allons observer les questions intonatives qui nous ont intéressées pour plusieurs raisons. Nous observerons les phénomènes récurrents dans les questions intonatives, plus particulièrement la disjonction elliptique (dans la section 7.1.1), la dislocation du thème dans les questions intonatives (dans la section 7.1.2) et la construction clivée dans les questions intonatives (dans la section 7.1.3).

²⁴ *Sujet-verbe*, la question garde l'ordre des mot d'une phrase déclarative

²⁵ Correspondant dans ce cas aux 136 occurrences des questions intonatives d'une totalité de 154 questions totales (Gadet 1989)

7.1.1. La disjonction elliptique dans les questions intonatives

En ce qui concerne la question intonative avec une disjonction elliptique, celle-ci est traitée dans la section 2.3 de la partie théorique. Cette section porte sur les questions intonatives en général. Nous rappelons cette forme de question intonative en relevant l'exemple déjà présenté dans la partie théorique :

(20) *Vous êtes content **ou non***²⁶ ?

Les questions intonatives dans notre corpus sont dans cinq cas accompagnées d'une disjonction elliptique²⁷ :

(47) *Il faut réserver **ou quoi**?*

(48) *Du coup il y a quelque chose à faire **ou pas**?*

(49) *Du coup, il y a quelqu'un qui arrive **ou pas**?*

(50) *Si on est OK, il y a des frais de réservation **ou pas**?*

(51) *Il faut que j'aille au bureau **ou pas**?*

Dans tous les 5 cas il s'agit d'une demande d'information des clients qui sont venus se renseigner à la réception. Selon le type de disjonction elliptique, nous pouvons remarquer des nuances dans ces exemples. Premièrement, si nous comparons l'exemple (47) avec les exemples (48) – (49), nous pouvons constater que la disjonction elliptique *ou quoi* n'est pas une construction stylistiquement soignée, nous pourrions même aller jusqu'à la désigner comme une forme populaire. Or, les disjonctions elliptiques *ou pas*, bien qu'elles ne soient pas des exemples des formes soignées, paraissent moins comme les constructions relâchées. Deuxièmement, nous pouvons constater que les constructions des questions sont assez similaires, nous retrouvons la locution *du coup* accompagnée du présentatif *il y a* dans les exemples (48) et (49). La locution *du coup* signifie une conséquence. En effet, après avoir obtenu les informations du dialogue, le locuteur en tire les conséquences dont il veut se rassurer en posant une question à son interlocuteur. Le présentatif *il y a* est employé également dans l'exemple (50) avec l'introduction

²⁶ Exemple présenté dans la partie théorique, la section 2.3

si on est OK. Cette introduction, sans le contexte précédent, est difficilement interprétable. En effet, le locuteur introduit sa question à la fin de la discussion pour obtenir des renseignements sur d'éventuels frais de réservation. Nous remarquons également la présence d'une construction avec le verbe impersonnel *il faut* dans les exemples (47) et (51). Ce verbe impersonnel permet au locuteur d'obtenir des informations sur une éventuelle obligation. Le locuteur obtient cette connaissance du contexte précédent et comme dans les exemples (48) et (49) il pose une question pour se rassurer de la bonne compréhension. Dans le cas des exemples des questions intonatives avec la disjonction elliptique nous pouvons remarquer que cette dernière peut donner à la question le sens d'une question alternative. Le locuteur propose deux possibilités et c'est à l'interlocuteur de choisir laquelle des deux propositions est correcte.

Dans notre corpus, nous remarquons que l'emploi de la question intonative avec la disjonction elliptique n'est pas conditionnée par l'âge des personnes car les tranches d'âge bien diverses sont présentes. Or, nous avons remarqué que trois des cinq exemples cités ci-dessus ont été prononcées par des femmes, dont la forme relâchée avec la disjonction elliptique *ou quoi*.

7.1.2. La dislocation du thème dans les questions intonatives

Dans les questions intonatives, nous avons trouvé également la dislocation du thème dans plusieurs cas. Nous avons trouvé deux occurrences dans les conversations entre les employés de l'établissement :

(52) *T'habites pas **ici**, **toi** ?*

(53) *T'es encore **là**, **toi** ?*

Nous pouvons constater notamment que la forme en dislocation du thème à droite est accompagnée des marques de la langue parlée, telles que l'élision de [u] dans le pronom personnel *tu*, ainsi que le mot déictique *là*.

Si nous pouvons tâcher de comparer les structures qui sont prononcées dans les conversations entre les employés de l'établissement, nous nous permettons d'évoquer que les formes interrogatives prononcées par les clients de l'établissement nous paraissent être stylistiquement plus soignées. En effet, les phénomènes tels que l'élision des voyelles ou le tutoiement ainsi que le choix du lexique plus négligé sont perceptibles dans les conversations entre les employés

beaucoup plus souvent que chez les clients de l'établissement. Bien qu'elles puissent être considérées comme informelles, les conversations entre les clients et les employés de l'établissement sont tout de même moins naturelles que celles des employés²⁸. Par conséquent, ces conversations sont plus susceptibles de porter les marques d'un registre de langue légèrement plus soutenu. Or, cela n'est qu'une hypothèse formée par les expériences acquises lors de notre recherche.

Nous présentons la question intonative avec la dislocation du thème à gauche, prononcée par un client de l'établissement :

(54) *Le cours de tir à l'arc, c'est du neuf heures ?*

Il s'agit d'une demande d'information concernant les renseignements sur le cours de tir à l'arc. Nous constatons que la construction de l'exemple (54) est stylistiquement plus soignée que celles des exemples (52) et (53). L'hypothèse sur la différence des choix des formes interrogatives selon le statut des personnes se trouvant dans l'établissement va être observée dans les sections suivantes également. Nous allons y observer les différences entre un dialogue formel et un dialogue informel.

Nous voudrions également observer la présence de dislocation du thème dans d'autres formes interrogatives, notamment dans la question partielle avec le mot interrogatif postposé (*SVQ*).

7.1.3. La construction clivée dans les questions intonatives

La construction clivée dans les questions intonatives est représentée dans notre corpus par quatre occurrences. Nous remarquons que cette construction a été employée par les personnes qui venaient d'arriver dans l'établissement et voulaient s'assurer qu'ils comprenaient correctement la procédure d'inscription :

(55) *C'est à vous que je dois donner ça?* [le document avec les détails de réservation]

(56) *C'est vous qui donnez le mobile-home?*

(57) *C'est ici qu'il faut venir pour la première inscription?*

La construction clivée dans les exemples ci-dessus ((55), (56), (57)) permet aux locuteurs de mettre en relief un élément auquel ils se réfèrent. Nous pouvons également remarquer que les

²⁸ Les situations de communication entre les employées sont informelles car les employés se connaissent entre eux.

exemples en construction clivée ont été dans les trois cas les premières questions lors de l'arrivée dans l'établissement.

7.2. La forme interrogative *SVQ*²⁹

La question avec le mot interrogatif postposé est présente uniquement dans les questions partielles, comme nous l'avons expliqué dans la section 3.2.2 de partie théorique de notre travail.

Les questions partielles en forme *SVQ* sont représentées par 16 occurrences³⁰, équitablement réparties entre les hommes et les femmes. Le nombre des questions partielles en forme *SVQ* est à remarquer car il s'agit de plus de la moitié des questions partielles de notre corpus. Nous pouvons par conséquent considérer la forme *SVQ* comme dominante dans notre corpus, bien que le nombre absolu d'occurrences soit assez limité.

Nous avons déjà présenté notre intérêt d'observer un éventuel lien entre la forme des question *in situ* avec le procédé de dislocation du thème. De ce fait, il nous semble intéressant d'enrichir nos résultats et présenter les occurrences de ces formes dans les questions partielles. En effet, toutes les occurrences de dislocation du thème que l'on trouve dans les questions partielles accompagnent uniquement la forme *SVQ*. Nous en avons trouvé sept, dont quatre sont les dislocations du thème à droite. La dislocation du thème à droite peut aussi avoir un effet d'insistance dans le dialogue.

(58) *C'est quoi, ça ?*

(59) *C'est quelle date, ça ?*

(60) *C'est où, ça ?*

(61) *Pour les clés - on part cette nuit - elle est où, la boîte aux lettres?*

La forme interrogative *SVQ* dans les questions partielles se trouve dans les conversations entre les employés de l'établissement dans les exemples (58), (59) et (60) aussi bien que dans les questions adressées aux employés par les clients de l'établissement (l'exemple (61)).

Dans le cas de dislocation du thème droite, nous remarquons notamment l'emploi fréquent du pronom indéfini *ça* qui reprend le thème de la question dans les exemples (58), (59) et (60). De

²⁹ S – le sujet, V – le verbe, Q – le mot interrogatif, la forme également désignée comme *in situ*

³⁰ Sur 27 questions partielles soit la totalité des questions partielles de notre corpus

ce fait, nous pouvons partiellement soutenir notre hypothèse présentée dans la section 7.2.1 de notre travail à savoir que les employés de l'établissement auraient tendance à employer les formes moins soutenues lorsqu'ils parlent entre eux.

En ce qui concerne la dislocation du thème à gauche nous trouvons trois occurrences sur sept³¹. Or, dans ce cas, l'emploi de pronom indéfini *ça*, également présent dans ce type de dislocation, se trouve dans les questions posées par les clients de l'établissement à la réception. Les exemples (57) et (58) ont été prononcés par des femmes. Bien qu'il s'agisse d'une nuance, nous avons tout de même remarqué une différence subtile entre l'exemple (58), prononcé par un homme, employé de l'établissement et et entre l'exemple (62), prononcé par une femme, cliente de l'établissement. En effet, l'exemple (58) nous paraît comme une forme moins soignée par rapport à l'exemple (62). Tandis que dans le cas de l'exemple (57) nous avons pu remarquer une certaine indignation de locuteur envers un document inconnu, l'exemple (53) a été prononcé poliment et n'était qu'une simple demande d'information.

(62) *Ça, c'est quoi ?* [demande des renseignements sur un dépliant]

(63) *La barrière, ça ouvre à quelle heure ?*

(64) *Les états des lieux, on les prend à partir de quand ?*

Pour ce qui est du choix de la forme interrogative, nous pouvons remarquer que les questions du type *SVQ* sont employées dans les situations qui demandent les réponses rapides. Il s'agit surtout des questions posées dans les situations dont les énoncés sont limités par le temps disponible des locuteurs. Nous pouvons comme l'exemple présenter la question :

(65) *Il part d'où ?*

La question a été posée par une dame à une réceptionniste lorsque cette dernière était en train de traverser la route séparant les deux bâtiments de l'établissement. Il ne s'agissait pas d'une conversation qui permettrait de longues constructions car cette route était assez fréquentée par les voitures, les vacanciers qui arrivaient dans l'établissement et par d'autres personnes qui était déjà sur place. Si nous voulions mettre en lien ce choix de forme interrogative, nous pourrions constater que dans cette situation, une autre possibilité serait bien sûr acceptable mais moins utile

³¹ Questions partielles en forme *SVQ*

d'un point de vue pragmatique. Nous soulignons qu'il s'agit d'une hypothèse et que nous voulons relever surtout les situations et les formes interrogatives qui nous ont intéressées dans les situations de communication concrètes.

Nous pouvons également par ce résultat soutenir notre hypothèse et constater que les procédés de dislocation du thème pourraient, dans notre corpus, être liés avec la structure interrogative *SVQ*, comme nous l'avons déjà évoqué dans la section 7.1.2. Nous supposons que cette forme interrogative permet au locuteur d'ancrer sa question dans la situation d'énonciation. La dislocation du thème est par la suite souvent employée comme un élément déictique³² qui renforce la volonté du locuteur de mettre en relief le thème de sa question.

7.3. La forme interrogative *est-ce que*

La forme interrogative en *est-ce que* et ses spécificités, présentées dans la section 2.2 portant sur l'interrogation totale ainsi que dans la section 3.3.3 qui porte sur l'interrogation partielle, a attiré notre attention pour plusieurs raisons. Il s'agit notamment de rapport de cette forme interrogative avec d'autres formes interrogatives, telles que l'inversion et également les motivations pragmatiques des locuteurs pour cette forme interrogative. Les deux sections suivantes seront une tentative de relever les similitudes et les différences de notre corpus avec les faits cités dans la première partie de notre travail. Il s'agira notamment d'une comparaison de nombre d'occurrences de cette forme interrogative dans notre corpus avec les résultats déjà connus sur ce sujet. Pour ce faire, nous nous servirons de nouveau de corpus de Gadet (1989) que nous présentons dans la section 2.2 de notre travail.

7.3.1. Questions totales

Nous trouvons sur 63 questions totales de notre corpus l'occurrence de la forme *est-ce que* dans 10 cas. Ce nombre représente approximativement 16% des questions totales. Comme nous l'avons suggéré dans la section précédente, nous voudrions faire une comparaison de notre corpus avec d'autres recherches et constatations de grammairiens. Notre résultat équivaut approximativement à celui de Gadet (1989), présentés dans la section 2.2 de notre travail.

En effet, dans son corpus, elle retrouve la forme *est-ce que* dans 16 questions totales, dont elle trouve en totalité 154. Nous pouvons donc constater que l'emploi de la particule *est-ce que* est

³² Les pronoms tels que *toi* ou *ça*.

moins fréquent à l'oral que l'emploi de question par intonation. Ceci est le cas dans notre corpus aussi bien que dans celui de Gadet (1989). Les occurrences de la question totale avec la particule *est-ce que* représentent approximativement 10% des questions totales de son corpus. De plus, notre résultat soutient aussi les constatations que postule *Le Bon Usage*, à savoir les tendances des locuteurs à préconiser la forme par intonation plus que la forme *est-ce que*. Nous présentons ces constatations dans la section 2.2 de la partie théorique. L'un des phénomènes auquel nous nous intéresserons dans la description de forme interrogative avec la particule *est-ce que* sera la tendance des locuteurs en ce qui concerne leur choix des formes interrogatives particulières, notamment leur préférence des questions en *est-ce que* par rapport à une question avec inversion.

Il est à noter que les questions totales en *est-ce que* dans notre corpus sont souvent précédées d'une introduction complexe :

- (66) ***On avait prévu le rendez-vous pour l'état des lieux à 10h30 mais on est déjà prêt. Est-ce que c'est possible de faire venir quelqu'un tout de suite ?***
- (67) ***On avait pris le rendez-vous pour 11h30 mais on sera pas prêt. Est-ce qu'il est possible de décaler le rendez-vous d'une heure ?***
- (68) ***Normalement, on doit libérer le mobile-home avant 10h. Est-ce qu'on peut le libérer beaucoup plus tard ?***
- (69) ***On veut partir mais la barrière ne s'ouvre pas. Est-ce que c'est normal ?***

Nous pouvons constater plusieurs similitudes entre les exemples (66), (67) et (68). Tout d'abord, il est intéressant de remarquer le contenu des questions. Il s'agit dans les trois cas d'une demande par laquelle les locuteurs demandent aux réceptionnistes de faire une exception au procédé standard de sortie de l'établissement. Par conséquent, les locuteurs sont plus susceptibles à formuler leur demande plus poliment par rapport à des situations qui sont les simples demandes d'informations. Puisqu'il s'agit d'une injonction, les locuteurs formulent leur demande plus soigneusement. En témoigne une introduction complexe avant de poser la question dans tous les trois exemples cités. L'exemple (68), le seul prononcé par un homme est d'emblée une demande exceptionnelle car le client souhaite décaler l'heure de départ du mobile-home qui est fixement donnée. Or, nous ne voulons pas par cela restreindre l'emploi de la forme *est-ce que* à un emploi uniquement lié aux formes plus polies car nous remarquons sa présence dans des situations bien

diverses. Nous pouvons présenter les questions totales en *est-ce que* qui sont, contrairement aux exemples ci-dessus des simples demandes d'information. Il s'agit des exemples suivants, numérotés (70) et (71).

(70) ***Est-ce qu'on peut aller à la piscine encore ?***

(71) ***Est-ce qu'on peut avoir les jours d'ouverture de la discothèque?***

Nous avons également remarqué que 7 des 10 questions totales en forme *est-ce que* ont été prononcées par des femmes. Malgré le nombre réduit de nos occurrences, nous pouvons tout de même constater que dans notre corpus les femmes emploient plus les questions en forme *est-ce que* que les hommes.

Nous avons déjà présenté une question en *est-ce que* prononcé par un homme dans l'exemple (68). Des deux formes en *est-ce que* que nous présentons ci-dessous, nous nous intéresserons à l'exemple (73).

(72) ***Est-ce que tu peux monter à la réception s'il te plaît?***

(73) ***Est-ce que tu sais pourquoi il veut que j'attende en bas ?***

En effet, cette question a été adressée par un talkie-walkie à la réception par un agent de sécurité à l'entrée de l'établissement. Il s'agit d'une question qui peut être divisée en deux parties. Premièrement, la question directe (*est-ce que tu sais*) correspond à une question totale car nous pouvons donner une réponse *oui/non*. Deuxièmement, nous avons une question indirecte (*pourquoi il veut que j'attende en bas*) qui est incluse dans la question directe. De ce fait, le point d'interrogation est employé même s'il s'agit de l'interrogation indirecte³³. Nous pouvons également analyser un autre segment de l'exemple (73), à savoir la partie *tu sais pourquoi* qui permet au locuteur de se préparer à demander une information et qui est en effet le synonyme d'une demande indirecte *je te demande*. Cette demande indirecte est renforcée par la particule *est-ce que* en tête de la question.

³³ Voir 1.6 portant sur l'interrogation indirecte

7.3.2. Questions partielles

Comme nous l'indiquons dans le Tableau 4 au début de ce chapitre, les questions partielles avec *est-ce que*, sont représentées par quatre occurrences sur 27 questions partielles. De ces quatre occurrences, trois ont été prononcées par des femmes. Nous présentons ci-dessous deux exemples de questions partielles en forme *est-ce que*. Ces deux exemples ont été prononcés par des femmes. Afin de soumettre ces deux exemples à un regard détaillé, nous allons tâcher de remplacer les formes originelles par d'autres formes interrogatives. Par la suite, nous allons essayer de faire une comparaison en relevant les formes qui sont le plus susceptibles de pouvoir remplacer la forme originelle.

(74) *On vient d'arriver. **Qu'est-ce que** je dois vous remettre?*

(75) *Alors, **qu'est-ce que** je vous donne? Parce qu'on m'a dit de venir d'abord ici.*

Les exemples (74) et (75) sont les questions qui ont été posées par les clients lors de leur arrivée dans l'établissement. La forme en *est-ce que*³⁴ dans l'exemple (74) est accompagnée d'une phrase introductrice. Dans le cas de l'exemple (75), la question en *est-ce que* est introduite par le marqueur discursif qui a une fonction phatique *alors*³⁵. Nous pouvons supposer que la forme interrogative *est-ce que* avec le mot interrogatif antéposé en tête de la phrase peut être remplacée par les formes différentes, dans le cas de l'exemple (74) :

(74') *On vient d'arriver. **Que dois-je** vous remettre ?*

(74'') *On vient d'arriver. Je dois vous remettre **quoi** ?*

(74''') *On vient d'arriver. **C'est quoi que je** dois vous remettre ?*

aussi bien que dans le cas de l'exemple (75) :

(75') * *Alors, que vous **donne-je** ?*

(75'') *Alors, je vous donne **quoi** ?*

(75''') *Alors, **c'est quoi que** je vous donne ?*

³⁴ Renforcée par l'antéposition du mot interrogatif *que*.

³⁵ Voir *Grammaire Méthodique du français* (Riegel, Pellat et Rioul 2014 : 1052).

Dans le cas de l'inversion, seulement l'exemple (74') est acceptable, l'exemple (75') étant la forme que nous décrivons dans la section 2.1.1 de notre travail comme un type d'inversion admise avec seulement quelques verbes. Nous pouvons également supposer que cette forme aurait un effet ridicule dans une conversation spontanée. Etant donné que cette forme est en voie de disparition de la langue parlée, les locuteurs considéreraient l'inversion³⁶ comme trop soutenue et pas naturelle. Nous remarquons que cette forme ne figure nulle part dans notre corpus, aussi bien que d'autres formes de l'inversion³⁷.

Dans le cas des exemples (74'') et (75''), la forme en *est-ce que* est transformée en forme *in situ*. Nous pouvons constater que cette forme est acceptable et moins marquée du point de vue stylistique que la forme en inversion. Or, nous pouvons tâcher de mettre en lien le choix de forme interrogative originelle avec la situation dans laquelle cette question a été posée. En effet, la question en forme *in situ* nous semble moins probable d'être employée par une personne qui arrive tout juste dans un établissement et ne connaît pas l'endroit et les personnes qui s'y trouvent. La situation motive ainsi les locuteurs à préférer une forme interrogative plus soignée car il ne sont pas encore familiarisés avec le personnel et avec le lieu. La forme de question partielle en *est-ce que* pourrait donc dans les exemples (74) et (75) permettre aux locuteurs d'éviter l'inversion et tout de même s'exprimer d'une manière plus polie.

Comme nous avons mentionné dans la section 7.2, la thématization par dislocation dans les questions partielles est présente uniquement dans les question en forme SVQ. Or, il nous paraît intéressant de relever un exemple d'une forme de thématization non-standard³⁸ que nous avons trouvée dans une question formée par la particule *est-ce que* :

(76) ***La plage la plus proche et la plus belle, qu'est-ce que vous conseillez ?***

En effet, le thème complexe de la question (*la plage la plus proche est la plus belle*) est placé en tête de la phrase et il n'est pas repris par un pronom personnel mais par la forme interrogative avec la particule *est-ce que*, renforcée par le mot interrogatif *que*. Nous pouvons supposer que le locuteur veut mettre en relief le thème de sa question, à savoir la volonté de trouver quelque chose (une très belle plage qui serait proche de l'établissement, dans ce cas). En effet, nous

³⁶ Quelle que soit sa forme

³⁷ Restriction faite à l'interrogation directe uniquement

³⁸ Comparée au procédé de dislocation du thème que nous présentons dans les sections 1.8.1 et 1.8.2 de notre travail

pouvons imaginer cette question sans la dislocation du thème en intégrant dans la phrase le mot interrogatif *quel*. Nous pouvons par conséquent obtenir la forme interrogative *Q pro V* avec le mot interrogatif en position initiale de la phrase.

(76') *Quelle est la plage la plus proche est la plus belle que vous nous conseillez ?*

Cette transformation représente une forme qui pourrait difficilement remplacer la forme originelle de l'exemple (76) car la phrase est trop longue pour que nous puissions juger cette forme de naturelle. De ce fait, le locuteur emploie une forme dans laquelle le thème est antéposé au début de la phrase. Or, le thème étant très complexe, sa reprise dans le contenu de la question par un pronom est impossible. Le locuteur est donc obligé d'utiliser une forme interrogative explicite (la particule *est-ce que* renforcée par le mot interrogatif *que*) et s'écarte ainsi de la construction syntaxique habituelle.

Les observations sur l'exemple (76) nous amènent à une autre constatation, à savoir la quasi-absence du mot interrogatif *quel* dans notre corpus. Dans la totalité des questions que nous avons prises en compte dans l'analyse de ce chapitre, seulement cinq occurrences de ce mot interrogatif ont été retrouvées. Comme nous avons remarqué, trois de ces cinq occurrences se trouvent dans la locution figée à *quelle heure* :

(77) *Ça ouvre à quelle heure?*

(78) *C'est à quelle heure qu'on doit arriver pour le mobile-home?*

(79) *La barrière ça ouvre à quelle heure?.*

Puisqu'il s'agit d'une locution figée, nous ne pouvons pas dire que cette occurrence de mot interrogatif *quel* soit pertinente en soi car il est lié au groupe nominal *l'heure*.

Nous pouvons dans les deux autres occurrences remarquer un phénomène intéressant. L'exemple suivant est un dialogue entre une réceptionniste (locuteur A) et une cliente de l'établissement interlocutrice B) qui s'adressait à la personne qui l'accompagnait :

(80) *A : Vous êtes sur quel emplacement ?*

B : Je sais pas. On est au combien ?

Il nous paraît intéressant de remarquer le choix de mot interrogatif *au combien* car ce mot interrogatif exprime une quantité plutôt qu'un simple chiffre ou un numéro. En effet,

l'interlocutrice opte pour une forme plus simple pour poser la question à la personne qui l'accompagne. Ceci ne fait que renforcer notre hypothèse que le mot interrogatif *quel* est en train de disparaître de la langue parlée. Or, pour confirmer notre supposition, d'autres recherches devraient, bien évidemment être effectuées à cause des limites déjà présentées de notre corpus.

7.4. La forme interrogative c'est Q que pro V

La construction désignée dans notre corpus comme *c'est Q que pro V*³⁹ correspond à la question en construction clivée⁴⁰. Comme nous l'avons déjà mentionné dans la section 3.2.1, cette construction est selon plusieurs grammaires associée avec le registre familier. Or, certaines grammaires font d'autres associations de cette formes avec les registres de langue⁴¹. L'occurrence de la forme *c'est Q que pro V* est limitée uniquement aux questions partielles à cause de la présence du mot interrogatif.

Dans notre corpus, sur les 27 questions partielles, une seule est en forme *c'est Q que pro V*. Dans cette question, le choix de forme interrogative peut sembler quelque peu redondant car il s'agit d'une demande de précision sur le temps :

(81) *C'est à quelle heure qu'on doit arriver pour le mobile-home ?*

Une autre forme interrogative, telle que l'inversion :

(81') *A quelle heure doit-on arriver pour le mobile-homme ?*,

la forme *in situ* :

(81'') *On doit arriver pour le mobile-homme à quelle heure ?*,

ou la question avec la particule *est-ce que* :

(81''') *A quelle heure est-ce qu'on doit arriver pour le mobile-home ?*

serait acceptable. Il se peut que le locuteur veuille tout simplement mettre en relief le thème de sa question. Aussi pouvons-nous associer son choix de cette forme interrogative avec la longueur de

³⁹ La représentation remplace la question avec le présentatif *c'est*, le mot interrogatif (*Q*), le pronom (*pro*) et le verbe (*V*).

⁴⁰ La construction clivée n'est pas limitée uniquement aux questions partielles, or, lorsque cette dernière est employée dans les questions totales, nous ne pouvons pas la désigner comme *c'est Q que pro V*.

⁴¹ Voir 3.2.1

la phrase. Afin de communiquer à son interlocuteur qu'il s'agit d'une question, le locuteur place le groupe avec le mot interrogatif en position initiale de la phrase.

Les exemples (81'), (81'') et (81''') sont acceptables et pouvaient remplacer la question originelle mais comme nous l'avons déjà remarqué au cours de notre analyse, les locuteurs sont susceptibles d'éviter l'inversion dans une conversation spontanée et employer la forme *in situ* plutôt avec les questions plus courtes ou lorsque la réponse à leur question a déjà été évoquée dans le contexte précédent. En ce qui concerne la question avec la particule *est-ce que* dans l'exemple (81'''), celle-ci rendrait la construction de la phrase plus lourde et ainsi moins acceptable dans une conversation spontanée.

7.5. La forme interrogative Q pro V

La forme interrogative dans laquelle le mot interrogatif est antéposé en tête de phrase interrogative sera désigné comme la forme *Q pro V* et sa présence dans notre corpus sera présentée dans les sections 7.6.1 et 7.6.2. Nous empruntons la désignation *Q pro V* à Myers (2007 : 68). Comme nous l'avons déjà évoqué en intégrant cette forme sous chapitre 3 qui traite les formes de l'interrogation partielle, cette construction est limitée aux questions partielles, à cause de la présence d'un mot interrogatif.

La forme interrogative désignée comme *Q pro V* a été employée six fois dans les questions partielles⁴². Ce chiffre représente approximativement 22% des questions partielles. Le mot interrogatif *comment* a été employé dans quatre questions en forme *Q pro V*. Une hypothèse de nature pragmatique nous vient à l'esprit lorsque nous comparons la présence de mot interrogatif *comment* dans une phrase interrogative en forme *SVQ* avec une phrase interrogative en forme *Q pro V*:

(82) *T'as choppé la crève comment ?*

Cette question a fait partie d'une conversation spontanée entre deux employés de l'établissement, plus particulièrement par deux jeunes personnes⁴³. Il s'agit d'une conversation du registre de langue familier à proprement parler, comme en témoigne le choix du lexique (*chopper, la crève*), l'élision de la voyelle [u] ainsi que la forme interrogative *SVQ*. La conversation dont nous avons tiré cette question est d'emblée informelle à cause du tutoiement entre les locuteurs. Bien qu'il ne

⁴² de la totalité des questions partielles, dont nous avons trouvé 27

⁴³ La tranche d'âge – 20-30 ans

s'agisse que d'une constatation approximative, il nous semblerait peu probable d'entendre une phrase pareille dans une conversation entre un client et un employé de l'établissement.

Si nous comparons l'exemple (82) avec les questions partielles en forme *Q pro V*,

(83) **Comment** *t'es devenue bilingue en anglais?*

(84) **Comment** *ça se passe pour les visiteurs, en fait?*

(85) **Comment** *ça se passe pour les chèques de caution et cetera?*

(86) **Comment** *ça marche pour le petit? Il a sept ans.,*

nous pouvons constater que dans le cas de l'exemple (82), la forme interrogative *SVQ* est employée dans une phrase plus courte que les exemples en forme *Q pro V*. Cette constatation nous amène à une hypothèse (introduite en début de cette section) sur le choix de la forme interrogative qui dépend de la longueur de phrase. Bien que les exemples (83) – (86) puissent être modifiés en forme *SVQ*, cela serait plus compliqué puisqu'il s'agit de phrases volumineuses et cette construction ne serait pas acceptable dans une conversation spontanée. Nous pouvons également remarquer que le mot interrogatif *comment* est employé dans quatre des six questions partielles en forme *Q pro V*.

En ce qui concerne la présence de ce mot interrogatif dans les occurrences en forme *SVQ*, nous le retrouvons seulement dans deux sur 17 questions partielles en *SVQ*⁴⁴. De plus, comme nous pouvons le voir dans les exemples (84), (85) et (86), la forme interrogative *Q pro V* est employée dans les questions partielles qui ont une structure remarquablement similaire. En effet, le mot interrogatif *comment* est suivi du pronom indéfini *ça* avec un verbe (*passe* dans le cas des exemples (84) et (85) et *marche* dans le cas de l'exemple (86), ces deux verbes étant quasi synonymiques). En commentant le choix du lexique ainsi que la forme interrogative employée nous pouvons ainsi constater que la forme *Q pro V*, bien que sa présence soit marginale dans notre corpus, est tout de même employée dans la langue parlée⁴⁵. Pour le décrire plus précisément, le locuteur opte pour une structure qui peut être considérée comme familière tout en restant dans les formes qui ne sont pas considérées comme relâchées.

⁴⁴ La totalité des question partielles étant représentée par 27 occurrences

⁴⁵ L'antéposition du mot interrogatif est moins fréquente que sa postposition

7.6. L'intonation dans notre corpus

Comme cela a été évoqué dans le chapitre 6, consacré à la description de notre corpus, nous voudrions dans les sections suivantes, rappeler le statut particulier de l'intonation dans notre corpus. L'intonation était marquée approximativement car nous n'avons pas eu la possibilité d'enregistrer les spécificités prosodiques des questions dans notre corpus. Par conséquent nous ne pouvons pas tirer les conclusions précises de nos données. Or, cela ne nous empêche pas de proposer les résultats et de tâcher d'observer les tendances des locuteurs en ce qui concerne le lien entre les formes interrogatives et le type d'intonation.

Nous allons observer l'intonation dans les questions en divisant ces dernières en questions totales et questions partielles. Par conséquent, notre principal intérêt dans ces sections sera de décrire la différence de l'intonation selon la portée de la question. Nous avons déjà remarqué que les questions totales sont en majorité formées par le changement d'intonation en intégrant une intonation interrogative dans la phrase (il s'agit de l'intonation montante –[↗]). Nous anticipons que ces résultats se reflèteront dans notre analyse suivante. Nous allons également observer l'intonation des autres formes interrogatives.

7.6.1. L'intonation dans les questions totales

Les questions totales dans notre corpus sont représentées par 63 occurrences⁴⁶. Il a déjà été évoqué que les questions totales sont dans la majorité des cas les questions dites *intonatives*⁴⁷. Ce sont les questions avec l'intonation interrogative à proprement parler⁴⁸. Nous en trouvons cependant une, qui a une intonation descendante et qui est présentée dans la section 7.1.1. Il s'agit de l'exemple (50) dans lequel la question intonative totale est accompagnée d'une disjonction elliptique *ou pas*.

Les questions totales ne sont pas formées uniquement par l'intonation intonative. Il existe d'autres moyens d'expression de l'interrogation totale⁴⁹, comme nous l'avons remarqué dans les parties théorique et empirique de notre travail. Par conséquent nous récapitulons les autres formes de l'interrogation totale dans notre corpus dans le tableau ci-dessous (Tableau 9). En ce qui

⁴⁶ Comme c'était le cas de l'analyse syntactico-pragmatique dans les sections précédentes, nous ne prenons pas en compte les questions présentées dans la section 6.2 comme les formes marginales (exemples (42), (43) et (44)).

⁴⁷ Traitées dans les sections 2.3 et 7.1.

⁴⁸ Il s'agit de l'intonation montante car dans cette forme interrogative c'est elle seule qui est susceptible de marquer l'acte d'interroger en gardant l'ordre des mots d'une phrase déclarative.

⁴⁹ l'inversion et l'ajout de la particule *est-ce que*.

concerne l'intonation dans les questions totales en *est-ce que*, la moitié des occurrences (soit 5 questions totales en *est-ce que* sur 10) ont une intonation montante et l'autre moitié une intonation descendante.

En général, nous remarquons dans le cas de l'interrogation totale une prépondérance de l'intonation montante dans les questions. En effet, presque la totalité des questions totales, soit approximativement 90%, intègrent une intonation montante et seulement 10% une intonation descendante. La majorité des questions totales étant les questions intonatives, l'intonation interrogative est nécessaire pour communiquer à l'interlocuteur qu'il s'agit d'une question. Nous pouvons rappeler les exemples comme (46) de la section 7.1 et les exemples (56) et (57) de la section 7.1.3, qui ont tous une intonation montante et gardent l'ordre de mots d'une phrase déclarative.

	Forme interrogative		
Intonation	Question intonative	ESK	Totalité
Montante	52	5	57
Descendante	1	5	6
Totalité	53	10	63

Tableau 9. Intonation dans les questions totales, division en question intonatives, ESK correspondant à la question totale avec la particule est-ce que, la distinction faite entre une intonation montante et une intonation descendante.

Nous rappelons que l'intonation dans notre corpus a été enregistrée d'une manière approximative car les situations se déroulaient souvent dans les endroits assez bruyants et par conséquent moins favorables à une prise exacte des informations sur les propriétés prosodiques des énoncés.

7.6.2. L'intonation dans les questions partielles

Pour ce qui est de l'interrogation partielle, nous résumons ses formes dans le tableau ci-dessous (Tableau 10) avec une division selon l'intonation montante ou descendante. Nous rappelons que l'intonation interrogative (↗) dans les questions partielles n'est pas aussi pertinente que dans le cas des questions totales. En effet, la présence d'un mot interrogatif ou de la particule *est-ce que* dans les questions partielles entraîne souvent la perte de l'importance de l'intonation interrogative.

Après avoir effectué l'analyse de l'intonation dans les questions partielles, nous pouvons résumer nos résultats par plusieurs constatations. Premièrement, dans le cas des questions partielles, nous pouvons observer que l'intonation descendante⁵⁰ est dominante même si la différence n'est pas aussi évidente que dans l'interrogation partielle. En effet, sur les 27 questions partielles nous trouvons l'intonation descendante dans 17 cas, soit approximativement 63% des questions partielles. Il s'agit notamment de la forme interrogative *Q pro V* pour laquelle nous trouvons l'intonation descendante dans 5⁵¹ sur 6 occurrences. L'intonation montante est représentée par 10 occurrences qui correspondent à 37% des questions partielles de notre corpus.

Intonation	Forme Interrogative				Totalité
	SVQ	ESK	Q pro V	c'est Q que proV	
Montante	7	1	1	1	10
Descendante	9	3	5		17
Totalité	16	4	6	1	27

Tableau 10. Intonation dans les questions partielles, la forme SVQ correspondant à la question avec le mot interrogative postposé, ESK étant la représentation d'une question avec la particule est-ce que, Q pro V la forme de question avec le mot interrogatif en tête de la question et c'est Q que pro V la forme de question avec un mot interrogatif inséré dans une construction clivée.

Après avoir fait la distinction de base de l'intonation dans les questions de notre corpus, nous pouvons constater que les observations présentées dans le chapitre 4 sur la pertinence de l'intonation peuvent être confirmées. Premièrement, nous avons remarqué que dans le cas des questions totales avec la particule *est-ce que*, l'intonation peut être montante ou descendante et cela ne change en rien l'acte d'interroger. Dans la section 4.1.4 du chapitre 4, nous avons remarqué que selon *La Grammaire d'aujourd'hui*, lorsqu'une question est en forme SVQ, l'intonation peut monter à la fin, sur le mot interrogatif. En effet, ceci se montre être partiellement le cas dans notre corpus, comme nous l'explicitons dans le *Tableau 10*. En effet, des 16 questions partielles en forme SVQ sept ont une intonation montante et neuf une intonation descendante. Nous pouvons de ce fait constater que le changement d'intonation est susceptible de changer la modalité de l'énoncé uniquement dans les questions totales.

⁵⁰ Etant donné les contraintes lors de collecte des informations, nous n'avons pas pu noter les courbes intonatives plus concrètes que nous décrivons dans le chapitre 4 de partie théorique de notre travail.

⁵¹ Dont quatre exemples - (83), (84), (85) et (86) présentés dans la section 7.5 de notre travail.

8. Conclusion

Dans ce mémoire de licence, nous avons observé les formes des questions en français parlé. Nous avons pris comme l'objet d'analyse le corpus qui était constitué des questions que nous avons collectionnées en effectuant une recherche en France. Les questions ont été collectionnées parmi les locuteurs natifs dans un établissement de loisirs dans la région *Provence-Alpes-Côte d'Azur*. Cette recherche a été effectuée pendant le mois de juillet et le mois d'août 2014.

Notre principal objectif dans ce travail était d'observer les types des formes interrogatives particulières, leur rapport avec les motivations pragmatiques des locuteurs pour leurs choix des formes interrogatives et les facteurs sociolinguistiques (l'âge, le sexe et la région). Nous nous sommes intéressés également au statut de l'inversion dans notre corpus ainsi qu'aux procédés de mise en relief dans les phrases interrogatives.

En ce qui concerne nos hypothèses, nous avons présupposé une présence très faible de forme interrogative en inversion car son emploi est lié avec un registre de langue soutenu. Nous voulions également observer la différence entre les conversations des employés de l'établissement et celles des clients avec les employés. Notre hypothèse dans ce cas était que les employés, lorsqu'ils parlaient entre eux, employeraient les constructions et un lexique plus familiers que les clients qui s'adressaient aux employés. Les employés, se trouvant sur un lieu déjà familier pour eux, se connaissaient entre eux et employaient par conséquent un langage moins soutenu. Une autre hypothèse était un lien éventuel de la question en forme *in situ* et les procédés de thématization. De plus, nous nous sommes aussi intéressés à la longueur de la phrase et son lien avec l'antéposition ou la postposition des mots interrogatifs dans les questions partielles.

Notre recherche propose plusieurs résultats.

Premièrement, nous avons remarqué la tendance des locuteurs à préférer la *question intonative* dans le cas des questions totales. Les questions totales sont dans plus de 80% des cas les *questions intonatives*, soit 53 sur 63 questions totales. Dans le cas de Gadet (1989), elle trouve dans son corpus 154 questions totales, dont 136 sont les *questions intonatives*. Il s'agit de presque 90%. Nous pouvons donc constater que notre résultat est presque égal à celui de Gadet. En ce qui

concerne les questions partielles, la majorité de ces dernières est en forme *SVQ*. Il s'agit de 60% des occurrences, soit 16 occurrences sur la totalité de 27 questions partielles.

Deuxième observation concerne le statut des locuteurs au sein de l'établissement et par conséquent les nuances entre un dialogue formel et un dialogue informel. En effet, nous avons remarqué que les formes relâchées sont plus fréquentes dans les conversations entre les employés, tandis que dans les questions des conversations entre les clients de l'établissement et les employés représentent les constructions plus soignées. Il ne s'agit pas uniquement des formes interrogatives mais surtout de choix du lexique, du tutoiement ou de l'élision de voyelle *u* dans le pronom personnel *tu*.

Notre troisième point est en lien avec la forme interrogative avec la particule *est-ce que*. Nous nous sommes aperçus que les questions totales en *est-ce que* sont dans plusieurs cas précédées d'une phrase introductrice qui accompagne la question ayant cette forme. Nous pouvons interpréter ce phénomène comme une volonté d'atténuer la demande faite par le locuteur par intégrant dans sa question une introduction. Nous avons également remarqué que les questions en *est-ce que* sont plus souvent employées par les femmes. En effet, dans le cas des questions totales, nous trouvons dix occurrences en forme *est-ce que* dont sept ont été prononcées par les femmes et trois par les hommes. En ce qui concerne les questions partielles, nous trouvons quatre occurrences de la forme en *est-ce que* dont une seule a été prononcée par un homme et trois ont été prononcées par les femmes. Or, ce résultat reste approximatif car les questions prononcées par les femmes sont plus nombreuses que celles prononcées par les hommes. En effet, sur 90 questions analysées dans le chapitre 7, nous trouvons 41 questions prononcées par les hommes et 49 questions prononcées par les femmes.

Quatrième constatation que nous pouvons faire est que la position des mots interrogatifs dans la phrase peut être en lien avec la longueur de cette dernière. En effet, nous nous sommes aperçus que lorsque la phrase est plus longue, le locuteur préfère placer le mot interrogatif en tête de la phrase (représenté par *Q pro V*). Par contre, si la phrase est plus courte, il aura tendance à placer le mot interrogatif à la fin de la phrase (représenté par *SVQ*).

Cinquième observation de notre analyse, et qui est applicable à l'ensemble des formes interrogatives analysées dans ce travail, est une forte tendance des locuteurs à éviter l'inversion dans les questions en recourant aux autres formes interrogatives. La raison de l'absence de

l'inversion est selon nous dûe au fait que cette forme est considérée comme très soutenue et elle est associée à un registre de langue très soigné. De plus, certaines formes de l'inversion peuvent avoir un effet ridicule dans une conversation spontanée.

En ce qui concerne l'intonation dans les questions dans notre travail, nous avons fait la distinction entre l'intonation montante et l'intonation descendante. La dernière partie du chapitre 7 nous a permis d'observer de près l'intonation dans les questions et son lien avec les formes interrogatives particulières. Nous avons avant tout remarqué la prépondérance de l'intonation montante dans le cas des questions totales car la majorité de ces questions sont les questions dites *intonatives*. Quant aux questions partielles, l'intonation descendante était plus fréquente. Nous avons pu ainsi faire une distinction de pertinence de l'intonation dans les formes interrogatives particulières. Nous constatons que dans le cas des questions partielles, qui portent en elles les marques de l'interrogation d'autres que l'intonation (la présence des mots interrogatifs, la particule *est-ce que*), l'intonation montante n'est pas susceptible de changer la modalité comme c'est le cas dans les questions totales.

En notant les questions pendant notre recherche, nous avons rencontré plusieurs limites. N'ayant pas de possibilité d'enregistrer les dialogues, les types de courbes intonatives dans les questions ont été notées approximativement. Les difficultés de noter les courbes intonatives dans notre corpus ont été renforcées à cause des endroits bruyants où notre recherche a été effectuée. En effet, les lieux où nous ne trouvions étaient assez fréquentés par les clients de l'établissement. Par conséquent, les informations sur l'intonation restent approximatives. Deuxième limite assez significative de notre corpus est le nombre restreint des occurrences. Nous n'avons pas eu la possibilité d'observer les locuteurs toute la journée et les dialogues que nous observions ont souvent été très rapides. Par conséquent, nous n'avons pas pu les marquer dans notre corpus. En ce qui concerne les aspects sociolinguistiques des locuteurs, nous n'avons pas pu accéder aux informations telles que le niveau de formation ou le groupe socio-professionnel des locuteurs. De plus, notant les régions des locuteurs, nous ne pouvions pas savoir depuis combien de temps les locuteurs y habitaient. Malgré ces limites de notre corpus, nous avons tout de même pu observer les tendances des locuteurs dans leur choix des formes interrogatives particulières.

Nos résultats ouvrent plusieurs champs qui peuvent être éclairés par d'autres recherches sur le sujet des formes interrogatives en français. En effet, ce qui nous a particulièrement intéressé, est

la différence entre les formes interrogatives employées par les hommes et celles employées par les femmes. D'autres recherches sur ce sujet sont nécessaires car notre corpus est assez limité et nous n'avons pas pu en tirer des conclusions définitives. Un autre champ qui pourrait être encore exploré est le statut du mot interrogatif *quel*, qui est dans notre corpus représenté par quelques occurrences seulement et cela souvent dans la locution figée *quelle heure*. D'autres recherches pourraient également être menées pour étudier de près nos hypothèses sur un éventuel lien entre la longueur de la question et la position du mot interrogatif dans une phrase interrogative. Il serait également intéressant d'observer dans quelles situations les locuteurs préfèrent la question totale avec la particule *est-ce que* à la question totale formée par la seule intonation interrogative. Pour conclure, nous nous voyons dans l'obligation de relever l'utilité d'enregistrer les dialogues afin de pouvoir étudier la prosodie ainsi que les détails des formes interrogatives avec plus de précision.

9. Résumé

Le mémoire de licence intitulé *Les formes des questions en français parlé* a traité les formes interrogatives en français parlé. Nous nous sommes concentrés surtout sur les formes typiques pour le français parlé, notamment sur la question formée par la postposition du mot interrogatif (la forme *SVQ*), la question formée par la particule *est-ce que* et la dislocation du thème.

Dans la partie théorique de notre travail, nous avons défini la modalité interrogative et décrit les différentes modalités qui peuvent avoir la forme interrogative. Nous avons par la suite défini la *question rhétorique*. Dans le chapitre 2, nous avons décrit les formes des questions totales. Nous avons remarqué notamment les constatations des linguistes sur la quasi-absence de la forme interrogative par inversion dans la langue parlée. En ce qui concerne les autres formes de l'interrogation totale en français, nous avons comparé la question totale dite *intonative* et la question totale avec la particule *est-ce que*. En comparant les résultats du corpus de Gadet (1989), nous avons remarqué la prépondérance des questions totales par intonation par rapport aux questions totales avec la particule *est-ce que*.

Le chapitre 3 a été consacré à la description des formes des questions partielles en français, notamment à la description des mots interrogatifs. Par la suite, nous avons présenté les formes interrogatives employées dans les questions totales ainsi que dans les questions partielles. Dans le cas des questions partielles, nous avons centré notre intérêt sur les formes employées majoritairement dans la langue parlée. Il s'agissait concrètement de la question avec la postposition de mot interrogatif (la forme *SVQ*). En nous basant sur la recherche de Virginie Quillard (2001), nous avons tenté d'observer quelles étaient les tendances des locuteurs à utiliser cette forme interrogative.

Dans le chapitre 4, nous avons tâché de relier les informations sur les formes interrogatives avec la prosodie et présenter plusieurs courbes intonatives qui sont typiques pour les questions en français.

En ce qui concerne la partie empirique de notre travail, nous y avons analysé les questions collectionnées pendant notre recherche. Les données pour notre corpus ont été collectionnées en France, durant l'été 2014 (juillet, août). La recherche a été effectuée dans un établissement de tourisme dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. En observant les locuteurs natifs dans les

situations authentiques, nous notons les formes interrogatives particulières ainsi que les facteurs sociolinguistiques des locuteurs (l'âge, le sexe et la région).

Pour ce qui est des résultats de notre recherche, nous avons remarqué notamment les tendances des locuteurs à préférer la question par la seule intonation (*question intonative*) dans le cas des questions totales. En effet, les questions totales dans notre corpus sont dans plus de 80% les *questions intonatives*. Dans le cas des questions partielles, nous avons remarqué que la forme SVQ était la forme la plus fréquente. Sur 27 questions partielles, soit la totalité des questions partielles dans notre corpus, nous avons trouvé 16 questions en forme SVQ. Approximativement, il s'agit de 60% des questions partielles de notre corpus.

En observant les locuteurs natifs dans les situations authentiques, nous avons également remarqué que les dialogues entre les employés de l'établissement étaient souvent moins formels par rapport aux dialogues entre les clients et les employés. Il s'agit de la forme interrogative, mais aussi du choix du lexique, du tutoiement ou de l'élision de voyelle *u* dans le pronom personnel *tu*.

Dans le cas de la forme interrogative avec la particule *est-ce que*, nous avons remarqué son emploi plus fréquent chez les femmes que chez les hommes. Nous avons également remarqué que dans le cas des questions partielles la forme interrogative avec la particule *est-ce que* était souvent précédée d'une phrase introductrice.

Une autre de nos observations est le lien entre la position de mot interrogatif avec la longueur de la question. Nous avons remarqué que les locuteurs ont tendance à placer le mot interrogatif en tête de la question dans les questions plus longues, tandis que la postposition du mot interrogatif apparaît plus souvent dans les questions plus courtes.

Nous pouvons également constater les tendances des locuteurs à éviter les formes interrogatives par inversion. Nous trouvons cette forme interrogative dans notre corpus représentée par une occurrence seulement. Or, il ne s'agit pas d'une question directe mais d'une question indirecte.

Pendant la collecte des occurrences pour notre corpus, nous avons rencontré plusieurs limites. Les informations sur l'intonation dans les questions ont été notées approximativement parce que nous n'avons pas la possibilité d'enregistrer les dialogues. La prise exacte de l'intonation a été défavorisée également à cause du bruit dans les endroits où les dialogues se déroulaient. Une

autre limite que nous avons rencontrée concerne les facteurs sociolinguistiques, particulièrement le niveau de formation et le groupe socio-professionnel des locuteurs. Nous n'avons pas eu l'accès à ces informations. Nous avons également rencontré des limites en notant les régions des locuteurs. En effet, nous n'avons pas pu savoir depuis combien de temps les locuteurs habitent dans les régions particulières. Il nous paraît également important de mentionner le nombre limité des questions collectionnées dans notre corpus.

Nos résultats ouvrent les possibilités pour d'autres recherches éventuelles sur les formes interrogatives en français parlé. Il s'agit notamment d'un approfondissement sur les différences entre l'emploi des formes interrogatives par les hommes et par les femmes. A cause de nombre limité des occurrences dans notre corpus, une recherche plus concrète pourrait être menée pour confirmer nos hypothèses.

Un autre sujet qui surgit de notre travail est la présence faible du mot interrogatif *quel* dans la langue parlée. Nous trouvons ce mot interrogatif dans notre corpus dans quelques occurrences seulement. De plus, il s'agit le plus souvent de sa présence dans la locution figée *quelle heure*. Le statut de mot interrogatif *quel* pourrait être précisé par une autre recherche approfondie.

La différence entre une question totale avec la particule *est-ce que* et une question totale *intonative* est également un sujet qui ouvre la possibilité pour d'autres recherches dans le domaine du français parlé.

9.1. Résumé en tchèque

Bakalářská práce s názvem *Formy otázek v mluvené francouzštině* se zabývala tázacími formami v mluvené francouzštině. Zaměřili jsme se zejména na formy typické pro mluvenou francouzštinu, hlavně na otázku s postpozicí tázacího slova (forma *SVQ*), otázku pomocí *est-ce que* nebo na dislokaci tématu.

V teoretické části práce jsme definovali tázací modalitu a popsali jsme různé typy slovesných způsobů, které mohou mít formu otázky. Následně jsme definovali *řečnickou otázku*. V druhé kapitole jsme popsali formy zjišťovacích otázek ve francouzštině. Zaznamenali jsme zejména konstatování odborníků, že zjišťovací otázky tvořené pomocí inverze se v mluvené francouzštině téměř nevyskytují. Co se týče jiných forem zjišťovací otázky ve francouzštině, porovnávali jsme zjišťovací otázku pomocí tázací intonace a zjišťovací otázku pomocí tázací částice *est-ce que*. Porovnáním výsledku korpusu Françoise Gadetové (1989) jsme zaznamenali převažující formu otázek pouze pomocí intonací v porovnání s otázkami s tázací částicí *est-ce que*.

Třetí kapitola se věnovala popisu forem doplňovacích otázek ve francouzštině, zejména popisu jednotlivých tázacích slov. Následně jsme představili tázací formy používané ve zjišťovacích, i v doplňovacích otázkách. V případě doplňovacích otázek jsme se zaměřili na formy používané zejména v mluvené francouzštině. Jednalo se konkrétně o otázku s postpozicí tázacího slova (forma *SVQ*). Na základě výzkumu Virginie Quillard (2001) jsme se pokusili pozorovat tendence mluvčích k užití této tázací formy.

Ve čtvrté kapitole jsme se pokusili propojit dosavadní informace o tázacích formách s prozodií a představit několik intonačních křivek, typických pro tázací formy ve francouzštině.

V empirické části práce jsme analyzovali data z našeho výzkumu. Data pro vytvoření korpusu byla sesbírána ve Francii, v letních měsících (červenec, srpen) v roce 2014. Výzkum byl proveden v turistickém zařízení v regionu *Provence - Alpes - Côte d'Azur*. Pozorováním rodilých mluvčích v autentických situacích jsme zaznamenávali konkrétní tázací formy a také sociolingvistické faktory mluvčích (věk, pohlaví a region).

Náš výzkum přináší několik zjištění. Zaznamenali jsme zejména tendenci mluvčích volit v případě zjišťovacích otázek formu otázky tvořenou pouze tázací intonací. Zjišťovací otázky v našem korpusu jsou ve více než 80% otázky tvořené jenom tázací intonací. V případě

doplňujících otázek jsme zaznamenali největší výskyt u tázací formy *SVQ*. Z celkového množství 27 doplňujících otázek je 16 otázek ve formě *SVQ*. Jedná se přibližně o 60% doplňujících otázek.

Pozorováním mluvčích v autentických situacích jsme také zjistili, že dialogy mezi zaměstnanci jsou často méně formální v porovnání s dialogy mezi klienty a zaměstnanci. Jedná se jak o tázací formu, tak o výběr jednotlivých slovních spojení, tykání nebo o elizi samohlásky *u* osobního zájmena *tu*.

U tázací formy s tázací částicí *est-ce que* jsme zaznamenali její častější použití u žen, jak v zjišťovacích, tak i v doplňujících otázkách. Také jsme zjistili, že v případě zjišťovacích otázek tázací formě s částicí *est-ce que* často předchází uváděcí věta.

Jedním z našich pozorování je také propojení pozice tázacího slova s délkou otázky. Ve výzkumu jsme zaznamenali, že v delší otázce mají mluvčí tendenci klást tázací slovo na začátek otázky, zatímco postpozice tázacího slova je častější v kratších otázkách.

Jako jeden z výsledků je také možno zmínit tendenci mluvčích vyhýbat se tázací formě tvořené inverzí. V našem korpusu se tázací forma pomocí inverze nachází v jediném případě. Jedná se ale o otázku nepřímou.

V průběhu sběru dat pro náš korpus jsme narazili na několik omezení. Informace ohledně intonace v otázkách byly zaznamenány aproximativně, jelikož jsme neměli možnost dialogy nahrávat. Přesné zaznamenání intonace taky znemožnilo situace, ve kterých se dialogy odehrávaly. Ve většině případů se totiž jednalo o hlučná místa. Jiné omezení se týče sociolingvistických faktorů, konkrétně vzdělání a společenské vrstvy mluvčích. K těmto informacím jsme nezískali přístup. Jiným omezením našeho výzkumu bylo zaznamenávání regionů mluvčích, jelikož jsme neměli možnost ověřit, jak dlouho mluvčí bydlí v jednotlivých regionech. Je nutno také zmínit omezený rozsah vzorku našeho korpusu.

Naše výsledky otevírají možnosti dalším eventuálním výzkumům tázacích forem v mluvené francouzštině. Jedná se zejména o prohloubení informací o rozdílech mezi použitím jednotlivých tázacích forem u mužů a žen. Na potvrzení tendencí u mluvčích by bylo kvůli omezenému rozsahu našeho vzorku nutné udělat na toto téma hlubší výzkum.

Jiným tématem, které vyvstává z naší práce, je omezení výskytu tázacího slova *quel* v mluvené francouzštině. V našem korpusu se toto tázací slovo vyskytuje velmi vzácně, a to hlavně v ustáleném slovním spojení *quelle heure*. Status tázacího slova *quel* by mohl být upřesněn jiným, rozsáhlejším výzkumem.

Rozdíl mezi zjišťovací otázkou pomocí tázací částice *est-ce que* a zjišťovací otázkou tvořenou intonací je také nosné téma, které otevírá možnosti k novým výzkumům na poli mluvené francouzštiny.

Liste des tableaux

<i>Tableau 1. La totalité des questions collectionnées, division faite selon les régions (ainsi que les pays francophones – Belgique) en 5 tranches d’âge et selon le nombre des occurrences chez les hommes et chez les femmes.</i>	39
<i>Tableau 2. Division des occurrences selon le type de question en questions totales et questions partielles, différent correspondant à une phrase déclarative à modalité interrogative, représentée par l’exemple (43).</i>	40
<i>Tableau 3. Le nombre définitif des occurrences analysés, les exemples (42), (43), (44) de section 6.2 étant exclus.</i>	42
<i>Tableau 4. Division des occurrences selon les moyens de l’expression de l’interrogation, ESK correspondant à la question avec la particule est-ce que, question intonative à la question formée uniquement par une intonation interrogative, SVQ étant la représentation de question avec le mot interrogatif en position in situ, Q pro V la représentation avec le mot interrogatif antéposé et la représentation c’est Q que pro V correspondant à la question formée par une construction clivée.</i>	44
<i>Tableau 5. Occurrences des formes interrogatives dans les questions totales chez les hommes, question intonative correspondant à la question formée par la seule intonation interrogative, ESK représentant la forme de question avec la particule est-ce que.</i>	45
<i>Tableau 6. Occurrences des formes interrogatives dans les questions totales, femmes, question intonative correspondant à la question formée par la seule intonation interrogative, ESK représentant la forme de question avec la particule est-ce que.</i>	45
<i>Tableau 7. Occurrences des formes interrogatives dans les questions partielles, hommes, SVQ représentant la question avec le mot interrogatif en position in situ, ESK étant la représentation de question avec la particule est-ce que et Q pro V représentant la forme de question avec le mot interrogatif antéposé en tête de la question.</i>	46
<i>Tableau 8. Occurrences des formes interrogatives dans les questions partielles chez les femmes, SVQ représentant la forme de question avec le mot interrogatif en position in situ, ESK étant la représentation de question avec la particule est-ce que, Q pro V représentant la question avec le mot interrogatif en tête de la question et c’est Q que pro V étant la forme de question avec une construction clivée.</i>	46
<i>Tableau 9. Intonation dans les questions totales, division en question intonatives, ESK correspondant à la question totale avec la particule est-ce que, la distinction faite entre une intonation montante et une intonation descendante</i>	63
<i>Tableau 10. Intonation dans les questions partielles, la forme SVQ correspondant à la question avec le mot interrogative postposé, ESK étant la représentation d’une question avec la particule est-ce que, Q pro V la forme de question avec le mot interrogatif en tête de la question et c’est Q que pro V la forme de question avec un mot interrogatif inséré dans une construction clivée.</i>	64

Bibliographie

ARRIVÉ, M., GADET, F., et GALMICHE, M. (1986). *La grammaire d'aujourd'hui : guide alphabétique de linguistique française*. Paris : Flammarion.

BOUCHER, P. (2010). « L'interrogation partielle en français : l'interface syntaxe / sémantique ». *Syntaxe et sémantique*, 11 (1), pp. 55-82. Disponible sur : < www.cairn.info/revue-syntaxe-et-semantique-2010-1-page-55.htm > .

COVENEY, A. (2011). « L'interrogation directe ». *Travaux de linguistique*, 42 (63), pp. 112-145. Disponible sur : <www.cairn.info/revue-travaux-de-linguistique-2011-2-page-112.htm> .

DAGNAC, A. (2013). *La variation des interrogatives en français. document préparatoire (texte provisoire) pour contribution à la GGF* (Abeillé, A., Godard, G. et A.). [online]. [cit. 2016-05-12]. Disponible sur : <<https://halshs.archives-ouvertes.fr/hal-00988751/document>> .

DOHALSKÁ, M. et SCHULZOVÁ, O. (2008). *Fonetika francouzštiny*. 3^e éd. Praha : Karolinum.

DUBOIS, J. et al. (2012). *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris : Larousse.

ELSIG, M. (2009). *Grammatical variation across space and time: the French interrogative system*. [online]. Amsterdam : John Benjamins Pub. Co. [cit. 2016-02-22]. Disponible sur : <<http://site.ebrary.com/lib/cuni/Doc?id=10279943>> .

GADET, F. (1989). *Le français ordinaire*. Paris : Armand Colin.

GADET, F. (2007). *La variation sociale en français, nouvelle édition revue et augmentée*. Paris : Editions Ophrys.

GREVISSE, M. et GOOSSE, A. *Le Bon Usage : grammaire française : Grevisse langue française*. (2007). 14^e éd. Bruxelles : Duculot.

LE GOFFIC, P. (1993). *Grammaire de la phrase française*. Paris : Hachette. Langue française (Hachette).

LOUCKÁ, H. (2005). *Introduction à la linguistique textuelle: la perspective fonctionnelle de l'énoncé et la cohérence textuelle*. 1^{ère} éd. Praha : Karolinum.

MAUGER, G. (1968). *Grammaire pratique du français d'aujourd'hui : langue parlée, langue écrite*. Paris : Hachette.

MYERS, L-L. (2007). *WH-Interrogatives in Spoken French: a Corpus-Based Analysis of their Form and Function*. Thèse de doctorat. Université de Texas. Austin. Directeur : Knud Lambrecht.

QUILLARD, V. (2001). « La diversité des formes interrogatives : comment l'interpréter ? ». *Langage et société*, 24 (95), pp. 57-72. Disponible sur : < <http://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2001-1-page-57.htm>> .

RIEGEL, M., PELLAT, J.-C., et RIOUL, R. (2014). *Grammaire méthodique du français*. 5^e. éd. Paris : PUF.

WEINRICH, H. (1989). *Grammaire textuelle du français*. Paris : Didier.

Annexes

1. La liste des questions collectionnées

Question
1. C'est à quelle heure qu'on doit arriver pour le mobile-home?
2. C'est à vous que je dois donner ça?
3. C'est vous qui donnez le mobile-home?
4. Ça, c'est tous les heures qu'il peut nous récupérer?
5. Alors, qu'est-ce que je vous donne? Parce qu'on m'a dit de venir d'abord ici.
6. La plage la plus proche et la plus belle, qu'est-ce que vous conseillez?
7. On vient d'arriver. Qu'est-ce que je dois vous remettre?
8. Est-ce qu'on peut aller à la piscine encore?
9. Est-ce qu'on peut avoir les jours d'ouverture de la discothèque?
10. Est-ce qu'on peut avoir une autre poêle? Parce que celle qui est dans le mobile-home, elle colle.
11. Est-ce qu'on vous aurait pas ramené une veste bleu-marine que ma fille a oubliée au tir à l'arc?
12. On avait prévu le rendez-vous pour l'état des lieux à 10h30 mais on est déjà prêt. Est-ce que c'est possible de faire venir quelqu'un tout de suite?
13. On avait pris le rendez-vous pour 11h30 mais on sera pas prêt. Est-ce qu'il est possible de décaler le rendez-vous d'une heure?
14. On veut partir mais la barrière ne s'ouvre pas. Est-ce que c'est normal?
15. Comment ça se passe pour les chèques de caution et cetera?
16. Comment ça se passe pour les visiteurs, en fait?
17. Comment t'es devenue bilingue en anglais?
18. Mais depuis quand il y a la faute?

19. Qui c'est qui l'a utilisée?
20. Alors, si on veut partir très tôt le matin, on peut pas?
21. Autrement, il y a une éponge pour nettoyer, tout ça?
22. C'est à nous de faire le ménage, c'est ça, hein?
23. Du coup il y a quelque chose à faire ou pas?
24. Du coup, il y a quelqu'un qui arrive ou pas?
25. Et ça, on doit pas enlever, c'est ça?
26. Et donc ça, on doit garder tout le temps?
27. Ici-là?
28. Il faut que je mette la même chose à mes enfants?
29. Il faut qu'on ramène les draps? Les couvertures, il y en a, quand même.
30. Il faut réserver ou quoi?
31. Je peux pas les prendre?
32. Si jamais on veut rajouter une nuitée, c'est possible?
33. Sinon, vous aurez pas un questionnaire de satisfaction?
34. T'es là toi, encore?
35. Vous avez pas un autre stylo?
36. Vous avez un plan du parcours botanique?
37. Vous avez un truc pour les marchés du coin?
38. C'est quelle date ça?
39. Ça, c'est quoi?
40. Il part d'où?
41. La barrière ça ouvre à quelle heure?

42. Pour les clés, on part cette nuit, elle est où la boîte aux lettres?
43. Pour prendre rendez-vous on le prend quand? Parce qu'on part la semaine prochaine.
44. Réceptionniste: Vous avez pot d'accueil à la piscine. Client: Ah? Je sais pas, ça se passe comment?
45. Réceptionniste: Vous êtes sur quel emplacement? Cliente: Je sais pas. On est au combien?
46. Au niveau de - pour faire des courses ou choses comme ça, c'est loin?
47. Du coup vous venez au mobile-home à sept heures?
48. Il y a quand même des animations cette semaine?
49. Mais l'année dernière, vous étiez pas déjà ici, vous?
50. Oui, le camion à pizza, vous m'avez dit qu'il était...? réc.: Attendez, je vous donne un plan.
51. Ici, qu'est-ce que tu veux ici?
52. Tu m'appelles et tu demandes : Peux-tu venir me chercher?
53. C'est ici qu'il faut venir pour la première inscription?
54. C'est le bracelet qu'on doit garder tout le temps sur nous?
55. Et qu'est-ce qui t'arrive?
56. Est-ce que tu peux monter a la réception s'il te plaît?
57. Est-ce que tu sais pourquoi il veut que j'attende en bas?
58. Normalement, on doit libérer le mobil-home avant 10h. Est-ce qu'on peut le libérer beaucoup plus tard?
59. Comment ça marche pour le petit? Il a sept ans.
60. Autre chose : s'il est pas repris, on peut prolonger?
61. Ça a un gérant?

62. Excusez-moi mais je peux me permettre?
63. Il faut que j'aille au bureau ou pas?
64. Il faut s'inscrire, c'est ça?
65. Il y a un plan du domaine?
66. Employé: Il est gentil cet hollandais. Client: C'est un hollandais?
67. On a fini?
68. On doit le conserver tout le séjour?
69. On peut entrer et sortir jusqu'à 11 heures, c'est ça?
70. Ou c'est a part?
71. Réceptionniste : C'est tout payé. Client : C'est pas de problème?
72. Si on est OK, il y a des frais de réservation ou pas?
73. Tant que je suis là, je peux en rajouter une petite touche?
74. T'en as marre?
75. Tu me tiens au courant quand il revient?
76. Tu veux un café?
77. Vous parlez combien de langues?
78. C'est quoi, ça?
79. C'est combien une semaine en mobile-home?
80. C'est où ça?
81. C'est quoi notre emplacement?
82. Ça ouvre à quelle heure?
83. Les états des lieux on les prends à partir de quand?
84. T'as choppé la crève comment?
85. Ce soir il y a ça?

86. Dites-moi, il y a un marché ici, pas loin?
87. Il veut payer maintenant?
88. Je peux avoir un état des lieux vendredi?
89. Je vous confirme ça tout à l'heure?
90. Le cour de tir à l'arc, c'est du neuf heures?
91. T'habites pas ici, toi?
92. Vous le mettez en bas là?
93. Réceptionniste : Vous voulez décaler pour quand? Client : Ben je sais pas, c'est pris deux heures après?